UNITED STATES HOLOCAUST MEMORIAL MUSEUM

ועידת התביעות
Claims Conference
Conference on Jewish Material Claims Against Germany

Claims Conference Holocaust Survivor Memoir Collection

Access to the print and/or digital copies of memoirs in this collection is made possible by USHMM on behalf of, and with the support of, the Conference on Jewish Material Claims Against Germany.

The United States Holocaust Memorial Museum respects the copyright and other intellectual property rights associated with the materials in its collection and makes good faith efforts to determine the copyright status of such materials. The Museum has a good faith belief that the materials in this collection may be made publicly available. The Museum welcomes additional information about copyright status. If you have additional information or concerns about the copyright ownership of materials in this collection, please contact the Museum's Library by phone at 202-479-9717 or by email at reference@ushmm.org.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
United States Holocaust Memorial Museum

https://archive.org/details/bib292163

Despoliations:

The file stolen
by the civil french
state employees

70 pages
of "inacessibles"
archives

Crime
of July 19, 1999
at 11 a-m

in a public service

Spoliations:

le dossier volé
par les fonctionnaires
français

70 pages d'archives
"inaccessibles"

Le crime
du 19 juillet 1999
à 11 heures

dans un service public

July 16, 1999

State service
guilty of crime on an Orphan

The 42 years inquiry
of the Orphan of the French-German SHOAH

Results:

600 photos (1870 - 2000):
Argelès-Rivesaltes, Basel, Bern, California, Leukerbad, Lyons, Paris, Warsaw,

300 hidden French archives stolen since 1961...

More than 25 witnesses: of which the verbal testimonies of rench state employees who have signed the false documents in my file of stolen archives, testimonies recorded on audio, video and digital tapes

My American maternal family found after one year of inquiry on INTERNET...
Who gives evidence and condemns the authors of an affair similar to the FINALY Affair (1953)

Archive of which originals are in my maternal family, in New York and in California...

Recognized french abuse, on January 28, 2000,
By the DRAI Commission (said despoliations) organized by the French government

WLADIMIR ZANDT,
Born in the maternity ward of the Elne's Swiss Red Cross
Baby, interned at 5 months in the nazi french-german camp in Rivesaltes, suffering from rickets...
The despoliation of my only capital : my file, untill july 19, 2000

Declared Polish and catholic, by his Mother, in Rivesaltes's internment camp,

American since 1945, adopted by Morris ZANDT, his maternal Uncle, his adoptive Father !
illegally adopted in France, with the complicity of the state employees
Facts recognized on January 28, 2000,
by the Commission of despoliations, created by the French government

Says « Guy BOBICHON « ...
Born from Perla ZANDT, Polish, without religion

16 juillet 1999

La fonction publique
coupable de crime sur un Orphelin

Les 42 années d'enquête
de l'Orphelin de la SHOAH franco-allemande

Résultats :

600 photos (1870 - 2000) :
Argelès-Rivesaltes, Bâle, Berne, Californie, Leukerbad, Lyon, Paris, Varsovie,

300 archives françaises cachées-volées depuis 1961...

Plus de 25 témoins : dont les témoignages verbaux de fonctionnaires (vivants) ayant signé les faux documents dans mon dossier d'archives volées, témoignages enregistrés sur cassettes audio, vidéo et numériques

Ma famille maternelle américaine retrouvée... après une année de recherche sur INTERNET... qui témoigne et accable les auteurs d'une affaire très proche de l'affaire FINALY (1953)

Archives dont les originaux sont dans ma famille maternelle, à New-York et en Californie...

Abus reconnu, le 28 janvier 2000,
par la commission DRAI (dite des spoliations) mise en place par le gouvernement français

Wladimir ZANDT,
né dans la maternité de la Croix Rouge Suisse d'Elne
Bébé, interné à 5 mois, par les uniformes français...(témoignages de la CRS suisse...),
DECLARE POLONAIS ET CATHOLIQUE,
par sa Mère, dans le camp français d'internement de Rivesaltes,

AMERICAIN DEPUIS 1945,
illégalement adopté en france, avec la complicité des fonctionnaires français
faits reconnus le 28 janvier 2000,
par la Commission des spoliations, créée par le gouvernement français

dit "Guy BOBICHON"...
incorporé de force dans l'armée française (Algérie), quoique Pupille de la Nation
né de Perla ZANDT, polonaise, sans religion

1940 - 1944

Polish, without religion, PERLA ZANDT, is interned in the camp of Argelès-Rivesaltes's.
She gives "life" to her Baby WLadimir. Which life ? Which life, in this France which makes him a living a dead - and despoils him of everything. Since his birth...In a nazi french-german camp...

Born in a building in ruins. Without water nor heater. This icy night of December 30, 1940.
At 2 o'clock 35 ! When his executioners , his torturer, the state employees, are born in a warm room !

1941

At 5 months, WLADIMIR is a skeleton, due to " care and to attentiveness " of state employees in uniform and their friends the German.... The premature handicap and the nightmares which accompany him all his life, forbids him to start a family and paternity.

1942, PERLA escape from the camp... Saving her Baby. That she hides at a nanny, in Savoie, France. Where the PERLA's Sister lives (thendéported...) . Child-Keeper payed by PERLA and VLADIMIR, his Father !

(WLADIMIR has suicidal tendencies from the age of 14 years, after a terrible psychological shock organized by the state employees, "advised" organised by the state employees and the priests...He survives a one year depression. **At 14 ! In full puberty!).**

He tries, twice , to commit suicide: in 1991 and 1992. With witnesses...

Alcoholic from 1963, at 23 years, his doctor save him with medications. In 1998!

INTERNET! April, 2000.
After one year and nights of inquiries on INTERNET, he finds his American maternal family, stolen by the state employees. Maternal family who adoptes him in 1945...

Authors liable to the facts **recognized by the Pierre DRAI commission, on January 28, 2000.**
Commission of "despoliations", organized, by the French government.

On January 28, 2000, this commission, recognizes the facts of 1945 to 2000.
Terrible proofs which Wladimir Zandt finds, only , after 42 years of inquiries, alone, begun from the age of 18 years, since the training school where he is locked up !

Proofs which imply implicate seriously the state employees, under French custody of the Ministry of Justice, **this terrible day, when Wladimir Zandt discovers the truth: on July 16, 1999! He is 59 ! Second mortal stab, after the one of June 1954... When he is only 14 years old!**

1999 stab, in a service dependent on the Ministry of « Justice « in front of a state employee, who puts back him, who give him at 59 years (!) his « only capital » "despoiled" file. State employee who authorizes him to photocopy the 70 personal and family documents... That were stolen! Until 2000 !

Among these documents, the handwritten letters of his **American adoptive father, MORRIS**, the PERLA's Brother, with whom he would have been able to live during 20 years if the French state employees had given him what they owed him , at his majority, in 1961. His archives! His capital!

Wladimir discovers, at 59, his true family. The truth on his adoption in 1945...in America !
His despoliation !
A whole life, Wladimir undergoes lies, thefts and despoliations by the state employees, until 2000...
of which German compensation, that Germany promised him to pay from 1970 , all its life!
Thirty years of despoliation ! Despoliation discovered on July 16, 1999! ONLY !

2000

Saved from the sad familial solitude which lasted for 56 years, he communicates by @mail, every day, with his, found maternal family, because, actually, **Wladimir is first American** (from 1945 !) before being French!
Nationality which was imposed up on him . Nationality of which he is ashamed!
For what France, friend to the nazis made to PERLA ! For the lies lasting 55 years!
For the theft, the despoliation which he undergoes for 30 years... Since 1970!

The immigration file immigration is accepted by the USA from 1945...
But the French state employees lie to America ! To the A merican family ! To Wladimir! His whole life!

He communicates daily, in English with the American associations who defended the Orphans victims of the nazis French - German, with his publisher and his Internet site Creator, in New York!

They understand what he has been subjected to, all his life!
They understand better than the state employees did ! Caught ignoring what he bore...
Being unaware that he was able to survive the French hell !...

When so many state employees advise him " to turn the page "! To shame!

Book, Internet site, maybe a film... To conclude the memory work . For PERLA. HIS MOM !

2001

WLADIMIR, the Orphan victim of the French-German SHOAH is condemned to beg . In France !
Thanks to the state employees...

Job-seeker, unemployed, at 60 years (!), he has for resource the only " JOSPIN pension "
(3000 FF monthly. 460 Euros!).
When Germany owes him, for 30 years, from 1970 or sooner, a pension which would return him to dignity!
After 60 years of tortures!

Before joining back PERLA, his mom, who misses him for 56 years! To find her. Finally!
By choosing death, quite as the nazis French - Germanic state employees chose. To murder PERLA !

1940 - 1944

PERLA, polonaise, sans religion, est internée dans le camp de la honte d'Argelès-Rivesaltes.
Elle donne la "vie" à son fils WLadimir. Quelle vie ?
Quelle vie, dans cette france qui en fait un mort-vivant, qui le spolie de tout. Dès sa naissance...

Il naît dans un bâtiment en ruines. Sans eau ni chauffage. Cette nuit glaciale du 30 décembre 1940.
À 2 heures 35 ! **Quand ses tortionnaires naissent dans une pièce tendrement chauffée !**

1941

A 5 mois, WLadimir est un squelette, grâce aux "soins et à la vigilance" des fonctionnaires français en uniforme et de leurs amis les allemands.... Son handicap précoce et ses cauchemars nocturnes qui l'accompagnent toute sa vie, lui interdisent de fonder une famille et la paternité.

En 1942, PERLA s'évade du camp... Sauvant son Fils. Qu'elle cache chez une nourrice.
En Savoie. Qu'elle rémunère. Avec les avoirs de VLADIMIR, le Père de WLADIMIR...

Suicidaire dès l'âge de 14 ans, après un terrible choc psychologique organisé par les fonctionnaires français, "conseillés" par les assistantes sociales françaises... et les prêtres...
Il survit à une année de dépression. À quatorze ans ! En pleine puberté !

Il tente, à deux reprises, de se suicider : 1991 et 1992. Avec témoins...

Alcoolique dès 1963, à 23 ans, son médecin le sauve avec des médicaments. En 1998 !

INTERNET ! **Avril 2000.**
Après une année et de nuits de recherches sur INTERNET, il retrouve sa famille maternelle américaine, volée par les fonctionnaires français.

Auteurs justiciables de faits reconnus par la commission Pierre DRAI, le 28 janvier 2000.
Commission dite des "spoliations", mise en place, par le gouvernement français.

Le 28 janvier 2000, cette commission, reconnaît les faits de 1945 à ce jour.
Preuves terribles que Wladimir Zandt retrouve, seul, après 42 années d'une enquête commencée dès l'âge de 18 ans, depuis le centre d'apprentissage où il est enfermé...

Preuves qui impliquent gravement les fonctionnaires français, sous tutelle du Ministère de la Justice française, **ce jour terrible, où Wladimir Zandt découvre la vérité : le 16 juillet 1999 !**
Coup de poignard, mortel (à 59 ans), après celui du mois de juin 1954, quand il n'a que 14 ans !

Coup de poignard, dans un service dépendant du Ministère de la Justice française... devant un fonctionnaire,... qui lui remet, à 59 ans, son dossier "spolié", et qui l'autorise à photocopier
SES 70 documents personnels et familiaux... Volés !

Parmi ces documents, les lettres manuscrites de son Père adoptif, MORRIS, américain, le Frère de PERLA, avec qui il aurait pu vivre pendant 20 ans si les fonctionnaires français lui avaient rendu ce qu'ils lui devaient, de droit, à sa majorité. Ses archives familiales ! Son dossier spolié ! **Son unique capital !**

Wladimir découvre, à 59 ans, sa vérité familiale. Sa vérité sur la spoliation de ses biens !
Toute une vie, où Wladimir subit les mensonges, les vols et les spoliations des fonctionnaires français, dont l'indemnisation allemande, que l'Allemagne lui promettait de lui verser, dès 1970, toute sa vie !
Trente années de spoliation ! **Spoliation découverte le 16 juillet 1999 !**

2000

Sauvé de sa triste solitude familiale qui dure depuis 56 ans, il communique par @mail, chaque jour, avec les siens, sa famille maternelle retrouvée, car, de fait, Wladimir est d'abord Américain avant d'être français ! Nationalité qui lui a été imposée. Nationalité dont il a honte !
Pour ce que la france, amie des nazis a fait à PERLA ! Pour ses mensonges pendant 55 ans !
Pour le vol, la spoliation qu'il subit depuis 30 ans... Depuis 1970 !

Son dossier d'immigration est accepté par les USA... dès 1946...
Mais les fonctionnaires français mentent à l'Amérique ! A Wladimir ! Toute sa vie !

Il communique quotidiennement, en américain avec les associations américaines qui défendent les Orphelins victimes des nazis franco-germaniques, avec son éditeur et son créateur de site INTERNET, à New-York...!

Sa famille maternelle est sensible et civilisée. Elle comprend ce qu'à subi Wladimir, toute sa vie ! Elle le comprend mieux que les fonctionnaires français ! Famille surprise d'ignorer ce qu'il a supporté...
Ignorant qu'il a pu survivre à l'enfer français !...

Quand tant de fonctionnaires français lui conseillent de "tourner la page" ! Quelle honte !

Livre, site INTERNET, peut-être un film... Pour conclure son oeuvre de mémoire.

2001

WLadimir, l'orphelin de la SHOAH franco - allemande est condamné à la mendicité.
Par les fonctionnaires français...

Ancien Combattant de la Guerre d'Algérie...Quoique Pupille de la Nation
(Orphelin, Victime de la Guerre nazie franco-germanique !...)

Demandeur d'emploi à soixante ans (!), non indemnisé par les ASSEDIC...
il n'a pour seule ressource que la " pension Jospin " (3000 Francs français par mois. 460 Euros !).
Quand l'Allemagne lui doit, depuis 30 ans, une pension qui lui rendrait sa dignité !
Après soixante années de tortures ! **1 080 000 FF. Somme versée à la france il y a plus de 30 ans !**

Avant de rejoindre PERLA, sa maman, qui lui manque depuis 56 ans !

La retrouver. Enfin !

En choisissant la mort, tout comme les fonctionnaires franco-germaniques ont choisi,
d'assassiner PERLA !

1958 - On 2000 : The 42 years of inquiry of the Orphan of French-German Shoah

The film of the 25 witnesses he met with :

1954: **The Father LECLERC**, my "confessor" and confidant (I am 14 years old) a powerless witness of the drama who is going to hurt me for ever provoking, in full puberty, a grave depression, who is going to last one year (witness: the Neighbour of my " adoptives parents" met in 2000, who remembers my behavior of a wounded teenager),

1956: **Christiane and André BLONDEL**, who faced by this human tragedy, tell me of my Jewish origin, previous history and actors of Shoah. I was at 16, totally unaware !...

My " adoptive parents", paid with the American JOINT assistance (in 1945), tries to forbid me to meet with them (fear of the truth?). They ask to the director of the training school where they have me locked up to filter my mail ! I am 18 years old... Age when the state employees should have given me back me MY file...MY capital...Before the plenary adoption judgment , which takes place in fact, without beeing consulted!

Naturally, I have no information about my file from 1945 to 1958, perjury adoption organised by state employees. During that period , I did not see social workers or state employees!

1960: Juliette VIDAL, a state employee, who signed per jury documents, presents in my file, and admits to me facts that I can not understand , because the state employees forgot me during my whole childhood and my adolescence, because I ignore the existence of MY archives, which are stolen from me by the state employees, at my majority... 21 years !

File, archives which are due to me, and which the state employees restore to me back in 1999 only ! At 59 years old ! **Despoliation demonstrated, confirmed on January 28, 2000 by President Pierre DRAI,** honorary President of the Court of Appeal, President of the DRAI Commission, said of despoliations, organized by the French government...

1970: Madam Renée, my Nanny, where PERLA hid me, and pay herself (she had, on her, the day of her arrest, June 13, 1944, 1000 FF (french money 1944) to do some shopping ...or for to pay my pension ?).

1970: Ms ERENTZ, PERLA'S Sister-in-law , who speaks to me about my Father (not a Swedish sailor ! as state employees testify to !). But Russian, easy, rich Jew, owner in LYON, who makes frequent journeys to Switzerland (where he protects its assets), acting in the shadow, of the Resistance! His name is : VLADIMIR. He has an amputated left arm... I carry his first name!

1972: First meeting at LEUKERBAD, Swisserland, with Edith WILD, the Swiss-German Midwife, who delivered me, in the nazi french-german Rivesaltes's internment camp,

1996: **ROSA VOGEL**, witness to trial of the lawsuit Paul TOUVIER, who arrested of PERLA, on the Tilsitt quay in LYON, on June 13, 1944,

1998: Serge KLARSFELD who shows me PERLA's index card at DRANCY-PARIS,

1998: Claire DANCYGIER who puts back the index card "Despoliation" of PERLA, at DRANCY... (CDJC) !

1998: By telephone, the person Responsible for the medical archives, at Bassens-Chambéry's hospital, Where PERLA was cured (!) Medical file received thanks to my Doctor...

1999: **On July 16, at 11 a-m** , in a service of the Minister of justice, Elisabeth GUIGOU, **Madam Claudine SALAMON** hands me my file of archives, **with a delay of 40 years** ... I discover in it the handwritten letters (!) of my American adoptive Father MORRIS, PERLA's Brother...My foster Father since 1945 !

1999: Mister Albert BITTON, General manager of the French OSE, where were hidden, for 50 years, MY family archives... MY personal archives and the proofs of the complicity of the state employees !

2000: Mister MONESTIE, Reporter of the DRAI Commission, of "despoliations", organized by the French government...

In January 28, 2000: Pierre DRAI, honorary President of the Court of Appeal.

The French State recognizes, finally, the despoliations which I underwent, since my childhood... Theft of my family (**Cf. FINALY AFFAIR - 1953** !...), of the German compensation...for 30 years !

They grants me the " JOSPIN pension " (3000 FF monthly...460 Euros... ! ! !), when it is due to me a "German" pension since 1970 (3000 FF a month X 360 months: 1 080 000 FF !). And the banck interests and dammages ! ! !

In July, 2000: meeting of with the survivors of Argelès-Rivesaltes's camp, the Volunteers of the Swiss Red Cross, recorded on digital tapes: Edith WILD (Leukerbad-Suisse), my Midwife, who, at 97 years old, describes to me my birth, on December 30, 1949, at 2 hours 35(o'clock 35), where I was wrapped in a blanket, without being, washed first...Because there was the colder winter (1940) and neither heat, nor warm water...

And who tells to me of PERLA, my Mom, with whom she talks with in German language...

Elisabeth EIDENBENZ (Vienna, Austria), Manageress of the Swiss Maternity,

FRIEDEL REITER-BOHNY (Basel, Switzerland , Responsible for the Help to the Mothers and the Children, Victims, at Rivesaltes's camp... Author of a book and a film on audio cassette tape, film turned at nazi french-german internment Rivesaltes's camp, of which I sent the English version to my American Family, for projection in front of the American public...
Network of Associations present in all countries, Memorial at Washington, Los-Angelès...Jerusalem,...Paris...

Wounded volonteers INJURED » for ever by the acts of the French uniforms... Forgotten!!!

2000: All of my American family found due to my stolen archives...
(The French crime of 1999, recognized by the DRAI COMMISSION : **Carol, Michael, Esther, Sylvia**,... living in New York, Washington, Florida, California...

Crime discovered on July 16, 1999 in the services of the French ministry of "Justice"!
In front of a witness: a civil servant!

2000: My " adoptive parent « which admits to Claire DANCYGIER:
" I would have liked so much that « GUY » (WLADIMIR) never discovered the truth!... "

2000: The Co-workers of **Madam Christine LANGE**, Director of the regional french archives, thanks to who I was able to find, in the ruins of Rivesaltes's camp, the two "blocks" where was interned PERLA and where I was interned too, at 5 months ..., suffering from rickets...

2000: Madam VORMUS, state employee, who signed several archives in my file...
Archive which contributed to me « rig », to falsify my french adoption ...

2000: A neighbour of my « adoptives parents « who confirms to me the presence of my Father, VLADIMIR, to NEYRON (01), in 1945, organizing, doubtlessly, my departure towards my American maternal family.

2000: Madam LECOMTE-ANDRIEU, General Manager of the mother's family « Help association » where worked (beeing payed) **Juliette VIDAL**, state employee accomplice of the crime against a Baby, to oppose my departure to my American maternal family, in spite of the steps of associations in New York...
HIAS, JOINT,...

2000: The various people responsibles for the American associations (**HIDDEN CHILD**) which criticize loudly the behavior of the state employees and took my defence...

Monstrous facts, which illustrate, if it was still necessary, France complicity until July 16, 1999.

July 16, 1999:

Ultimate stab by France, ultimate proof of despoliation, the 30 years when I was despoiled of MY German pension. By being despoiled of MY file, which would have allowed me to answer before imposed dates - (read dates clarified in the mail of FRANKFORT'S CLAIMS), confirmed by the American Associations,

Which justifies a reexamination of my file, by the Pierre DRAI Commission, from the French government !

By beeing despoiled of my file, I was not able to answer before the imposad dates...

1958 - 2000 : les 42 années d'enquête de l'Orphelin de la Shoah franco-allemande

Le film des 25 témoins rencontrés :

1954 : Le Père LECLERC, mon "confesseur" et surtout confident (j'ai 14 ans)... témoin impuissant du drame qui va me blesser à jamais...provoquant, en pleine puberté, une grave dépression, qui va durer un an...(témoin : la Voisine de mes "adoptants" rencontrée en 2000,
qui se souvient de mes comportements d'adolescent blessé, à jamais...),

1956 : Christiane et André BLONDEL, qui face à ce désastre humain, me font découvrir mon origine juive, les origines et les acteurs de la Shoah. A 14 ans, je suis totalement ignorant !...

Mes "adoptants", rémunérés par le JOINT américain (en 1945...), tentent de m'interdire de les rencontrer...(peur de la vérité ?).
Ils demandant au directeur du centre d'apprentissage où ils m'ont enfermé... de filtrer mon courrier... J'ai 18 ans...Age où les fonctionnaires auraient dû me remettre MON dossier...
Avant le jugement d'adoption plénière, qui a lieu à Grasse, sans que je sois consulté !

Bien entendu, je n'ai aucune information sur mon dossier... De 1945 à 1958, " enfant recueilli ",
sous la responsabilité des fonctionnaires, je n'ai vu ni une assistante sociale ni un fonctionnaire !

1960 : Juliette VIDAL, fonctionnaire, qui a signé des faux documents, présents dans mon dossier, m'avoue les faits... que je ne peux comprendre, puisque les fonctionnaires m'ont oublié pendant mon enfance et mon adolescence, puisque j'ignore l'existence de MES archives, qui me sont volées par les fonctionnaires, bien après ma majorité...

archives qui me sont dues, et que les fonctionnaires me restituent le 16 juillet 1999 seulement (!), à 59 ans..., spoliation manifeste confirmée le 28 janvier 2000 par le Président Pierre DRAI, Président honoraire de la Cour de Cassation, Président de la Commission DRAI, dite des spoliations, mise en place par le gouvernement français...

1970 : Madame RENEE, ma Nourrice, chez qui PERLA me cache, qu'elle rémunère (elle avait, sur elle, le jour de son arrestation, le 13 juin 1944, 1000 francs français, de 1944... pour faire quelques courses ou pour ma pension ?),

1970 : Madame ERENTZ, la Belle-Soeur de PERLA, qui me parle de mon Père (ni marin suédois, ni... Cf. faux témoignages des fonctionnaires français...) mais Juif russe, aisé, propriétaire à LYON, qui fait de fréquents voyages en Suisse (où il protège ses avoirs...), agissant dans l'ombre, dans la Résistance !
Son nom : VLADIMIR. Il est amputé d'un bras... Je porte son prénom !

1972 : Première rencontre à LEUKERBAD, avec Edith WILD, ma Sage-Femme Suisse-Allemande, qui m'a fait naître, dans le camp d'internement... de Rivesaltes,

1996 : Rosa VOGEL, témoin au procès Paul TOUVIER, qui a assisté à l'arrestation de PERLA, quai Tilsitt à LYON, le 13 juin 1944...,

1998 : Serge KLARSFELD qui me communique la fiche de DRANCY de PERLA...,

1998 : Claire DANCYGIER qui me remet la fiche "Spoliation" de PERLA, à DRANCY... CDJC...

1998 : par téléphone, La **Responsable des archives**, de l'Hôpital de Bassens-Chambéry, d'où PERLA sort, guérie (!) dossier médical reçu grâce à mon Médecin...

1999 : le 16 juillet, à 11 heures, dans un service sous tutelle du Ministre de la Justice, Elisabeth GUIGOU, Madame Claudine SALAMON me remet mon dossier d'archives, avec 40 ans de retard... où je découvre les lettres manuscrites de mon Père adoptif... MORRIS, le Frère de PERLA...

1999 : **Monsieur Albert BITTON**, Directeur Général de l'OSE, où sont cachées **(spoliation française préméditée).** MES archives familiales...
Mon unique capital personnel, depuis l'assassinat de PERLA, depuis sa déportation depuis DRANCY vers AUSCHWITZ...
MES archives personnelles et les preuves de la complicité des fonctionnaires français...,

2000 : **Monsieur MONESTIE**, Rapporteur de la Commission DRAI, dite des "spoliations", Commission mise en place par le gouvernement français...

28 Janvier 2000 : **Pierre DRAI, Président honoraire de la Cour de Cassation.**

L'Etat français reconnaît, enfin, les spoliations que j'ai subies, depuis mon enfance...
Vol de ma famille (Cf. Affaire FINALY de 1953....), de mon indemnisation allemande...

france qui m'accorde la pension "JOSPIN" de 3000 francs français par mois,
quand il m'est dû une pension "allemande" depuis 1970
(3000 Francs français par mois X 360 mois : 1 080 000 FF !).

Juillet 2000 : rencontre des survivants du camp d'Argelès-Rivesaltes, les Volontaires de la Croix Rouge Suisse, enregistrés sur cassettes numériques... : **Edith WILD** (Leukerbad-Suisse), ma Sage-Femme, qui, à 97 ans, me décrit ma naissance, le 30 décembre 1949, à 2 heures 35,
où je suis enveloppé dans une couverture, sans être, au préalable lavé...
car il n'y a ni chauffage, ni eau chaude...

et qui me parle de PERLA, ma Maman, avec laquelle elle communique en allemand,...

Elisabeth EIDENBENZ (Vienne, Autriche), Directrice de la Maternité Suisse,

Friedel REITER-BOHNY (Bâle, Suisse), Responsable de l'Aide aux Mères et aux Enfants, Victimes, du camp de Rivesaltes... Auteur d'un ouvrage et d'une cassette audio, film tourné dans le camp de Rivesaltes, dont j'ai adressé la version anglaise à ma Famille américaine, pour projection devant le public américain...
Réseau d'Associations présentes dans tout le pays, Mémorial de Washington, de Los-Angelès...

Volontaires de la "CRS" blessés à jamais par les actes des uniformes français... Oubliés !!!

2000 : toute ma famille américaine... retrouvée grâce à mes archives volées...
(le crime français de 1999, reconnu par la Commission DRAI !) : Carol, Michael, Esther, Sylvia,... vivant à New-York, Washington, La Floride, La Californie...

Crime découvert le 16 juillet 1999... dans les services du ministère Français de la "Justice" ! **Devant un témoin...: un fonctionnaire !**

2000 : mon "adoptante" qui avoue à Claire DANCYGIER :
"j'aurais tant voulu qu'il ne découvre jamais la vérité !..."

2000 : les Collaboratrices de **Madame Christine LANGE**, Directeur des Archives départementales, grâce auxquelles j'ai pu retrouver, dans les ruines du camp de Rivesaltes,
le "bloc" où était internée PERLA et... le bloc où j'étais interné...Bébé de 5 mois, rachitique...(photo).

2000 : **Madame VORMUS**, fonctionnaire, qui a signé plusieurs archives de mon dossier...
archives qui ont contribué à mon adoption falsifiée, **puisque je suis déjà adopté par ma famille maternelle...(les liens du sang !)** mon Père adoptif : MORRIS, le Frère de PERLA, ma Maman...

2000 : Une voisine de mes adoptants, qui me confirme la présence de mon Père, VLADIMIR, à NEYRON (01), en 1945 organisant, sans doute, mon départ vers ma famille maternelle américaine.

2000 : **Madame Jeanne LECOMTE-ANDRIEU**, Directrice Générale de l'Aide aux Mères de Famille, où travaillait **Juliette VIDAL**, fonctionnaire et complice, pour s'opposer à mon départ dans ma famille maternelle américaine, malgré les démarches des associations à New-York : **HIAS, JOINT Commitee,**

2000 : Les différents responsables des associations américaines (**HIDDEN CHILD**) qui critiquent violemment les comportements des fonctionnaires français et prennent ma défense...

2000 : Orphelin de la Guerre nazie franco-germanique, je reçois la carte d'Ancien Combattant.

Tant de faits monstrueux, qui illustrent, s'il le fallait, la complicité des fonctionnaires français, jusqu'au 16 juillet 1999...

Le 16 juillet 1999 :

ultime coup de poignard de la france, ultime preuve de spoliation (dont la valeur est égale aux 30 années où j'ai été spolié de MA pension allemande, en étant spolié de MON dossier qui m'aurait permis de répondre avant les dates légales,
= voir les dates précisées dans le courrier du CLAIMS de Frankfort),
faits confirmés par les Associations américaines,

qui justifie un nouvel examen de mon dossier, par la Commission Pierre DRAI,
mise en place par le gouvernement français...

Public service: criminal abuse July 16, 1999
DOCUMENTS :

Chapter 1: blue sheets

The 42 years of WLadimir's inquiry, the orphan of French-German Shoah.
Second " FINALY AFFAIR " which divided France and the French press in 1953!

Chapter 2: pink sheets

During one year, in his long nights of sleeplessness, due to Shoah, Wladimir leads his inquiry on INTERNET,
(America, Israel, Europe - where it discovers the German village " ZANDT " in Bavaria ...-), he sends to thousand of Websites,
the summary of the familial information which he discoveres , at 59 years, in his file stolen by the state employees...

Chapter 3: ~~yellow~~ sheets

Finished the French solitude of the Orphan of Shoah: a real maternal family, American associations which defend his file...
The hatred is inexhaustible! Against the French - Germanic Nazis!

Chapter 4: green sheets

December 31, 1969. Deadline imposed by Germany, to put his file for the demand of German repair!
But how to answer to germany when WLADIMIR ZANDT is despoiled of his archives, by the French state employees ?
Stolen documents that a french state employee hands to him on july 16, 1999, at 59 years old ! ONLY !

Chapter 5: white sheets

Despoiled since his birth, by France, Wladimir Zandt is at60 years, inemployed,
due to the tactless employer. A french public utility! Hopeless to find in a post. At 60 !
He survives with the " Jospin pension ". 3000 French francs a month, 460 Euros, a month!

Chapter 6: blue sheets

On January 28, 2000, France recognizes the facts which go back to more than 50 years:
- theft of the German compensation on the basis of the document of 1958,
- theft of his maternal family,(1945), the 59 massacred years.
For 100.000 FF, 15 400 Euros!

Chapter 7: pink sheets

42 years of inquiry all alone, allows WLADIMIR ZANDT, to discover certain "details" of which France is ashamed of in front of America
In front of the world - Argelès's French camp, - Rivesaltes's French camp - internment of PERLA and her evasion – her trip from
PERPIGNAN to LYONSs, without speaking French ! Wladimir is declared by his Mom: Polish and catholic!
By his adoptive Father, MORRIS, he is American since 1945 !

Chapter 8: yellow sheets

Inquiry of 42 years which allows Wladimir to discover his personal sotry which was hidden from him , the internment and the rickets
from the age of 5 months, at the origin of the health weakened for ever,
of his omnipresent nightmares, his attraction to the alcohol, to try to forget, of his suicidal tendencies,
and his incapacity to start a family and become a Father, As those who did not suffer...nazis french-greman...

Chapter 9: green sheets

PERLA is arrested by a french, 8 days after the landing of the Americans forces, on the beaches of Normandy, to free france of her
nazis friends . Transported from DRANCY on the last convoy, N ° 77, July 31, 1944. When the Americans approach!... To join with the
forced workers then AUSCHWITZ's ovens! Bravo France! Bravo French - Germanic Nazis!

Chapter 10: white sheets

How the state employees are guilty of perjury and false documents?
-The social workers, - the services of the "French" Justice.

France-allemagne

Fonction publique:

l'abus justiciable du 16 juillet 1999

ni jugé, ni sanctionné le 19 mars 2001

Chapitre 1 : feuilles bleues

Les 42 années d'enquête de WLadimir, l'orphelin de la Shooh franco-allemande
La seconde "Affaire FINALY" qui a divisé la france et la presse française en 1953 !
Orphelin, Pupille, victime de la Guerre nazie, franco-germanique, je suis enrôlé, de force, dans le service armé.

Chapitre 2 : feuilles roses

Pendant une année, pendant ses longues nuits d'insomnie, dues à la Shoah, Wladimir mène son enquête sur INTERNET (Amérique, Israël, Europe - où il découvre le village allemand "ZANDT" en Bavière...-), il adresse à des milliers de Websites, le résumé des informations familiales qu'il a découvertes, à 59 ans, dans son dossier volé par les fonctionnaires français...

Chapitre 3 : ~~feuilles~~ jaunes

Finie la solitude française de l'Orphelin de la Shoah : une véritable famille maternelle, des associations américaines qui défendent son dossier...Sa haine est intarissable ! Contre les nazis franco-germaniques !

Chapitre 4 : feuilles vertes

31 décembre 1969. La date limite imposée par l'Allemagne, pour déposer la demande de réparation allemande !
Mais comment répondre, quand WLadimir Zandt est spolié de ses archives, par les fonctionnaires français ?
Volé des documents que la france, qu'un fonctionnaire français lui rsetituent le 16 juillet 1999, à 59 ans !

Chapitre 5 : feuilles blanches

Spolié depuis sa naissance, par la France, Wladimir Zandt est à 60 ans, demandeur d'emploi, grâce à un employeur indélicat. Un service public ! Sans espoir de retrouver un poste, Il survit avec la seule pension " Jospin ". 3000 francs français par mois, 460 Euros, par mois !

Chapitre 6 : feuilles bleues

Le 28 janvier 2000, seulement, la france reconnaît les faits qui remontent à plus de 50 ans : - vol de l'indemnisation allemande sur la base du document de 1958, - vol de sa famille maternelle, en 1945, - ses 59 années massacrées.

Chapitre 7 : feuilles roses

42 années d'enquête en solitaire, tenace, qui permettent à WLadimir Zandt, de découvrir certains " détails " dont la france a honte devant l'Amérique, devant le monde ! - le camp français d'Argelès, - le camp français de Rivesaltes
- l'internement de PERLA et son évasion... - son périple de Perpignan à Lyon, sans parler la langue française !
Wladimir Zandt est déclaré par sa Maman : Polonais et catholique ! Par son Père adoptif, MORRIS, il est américain depuis 1946 !

Chapitre 8 : feuilles jaunes

Enquête de 42 ans qui permet à Wladimir de découvrir son parcours personnel qui lui a été caché, son internement et son rachitisme dès l'âge de 5 mois, à l'origine de sa santé fragilisée à jamais, de ses cauchemars omniprésents, de son attirance pour l'alcool, pour tenter d'oublier, de ses tendances suicidaires, de son incapacité à fonder une famille et d'être Père,
comme les français qui n'ont pas souffert...

Chapitre 9 : feuilles vertes

Perla est arrêtée par un français, 8 jours après le débarquement des américains, sur les plages de Normandie, pour libérer la france de ses amis les nazis. Déportée de DRANCY par le dernier convoi, le N° 77, du 31 juillet 1944 Quand les américains approchent !... Pour rejoindre les travailleurs forcés et les fours d'AUSCHWITZ ! Bravo la France ! Bravo les nazis franco-germaniques !

Chapitre 10 : feuilles blanches

Comment les fonctionnaires français sont complices de faux témoignages et de faux documents ?
- les assistantes sociales, - les services de la Justice "française".

Chapter 1

The 42 years of WLadimir Zandt's inquiry - The orphan of French-German Shoah

The second " FINALY AFFAIR » which divided France and the french press in 1953!

WLADIMIR case which would have been able to nerver burst
if WLADIMIR had not received a blow, furthermore mortal,
on July 16, 1999, 11 a-m
in a state service of the French « Justice » in front of a state employee

Archives

Document 1a:

Abuse liable on July 16, 1999, 11 a-m

Document 1b:

The stolen family

Document 1c:

The file of stolen archives

Document 1d:

The 25 witnesses met
and witnesses who speak in front of a camera...
55 years later...

Chapitre 1

Les 42 années d'enquête de WLadimir Zandt
l'orphelin de la Shoah franco-allemande

La seconde "Affaire FINALY" qui a divisé la france et la presse française en 1953 !

Affaire WLadimir Zandt
qui aurait pu ne jamais éclater
si Wladimir n'avait reçu un coup mortel, de plus, le 16 juillet 1999,
dans un service de l'administration française, en présence d'un fonctionnaire !

Archives

Document 1a :
l'abus justiciable du 16 juillet 1999

Document 1b :
la famille volée

Document 1c :
le dossier d'archives volées

Document 1d :
les témoins rencontrés, qui parlent devant une caméra numérique...

1A

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Monsieur Wladimir ZANDT
83, boulevard Voltaire
75011 PARIS

Je soussignée, Claudine SALAMON, responsable des archives de l'OSE, ai communiqué à sa demande à Monsieur Wladimir ZANDT, le 15 juillet 1999, l'intégralité de son dossier et lui ai délivré les photocopies qu'il m'a demandées.

C. SALAMON
Responsable des Archives

117, rue du Faubourg du Temple - 75010 PARIS
Téléphone : 01 53 38 20 20
Télécopie : 01 53 38 20 10
C.C.P. PARIS 5659-80 B

L'affaire Finaly.

Jacob Kaplan

28 janvier 2000 :

l'affaire Wladimir Zandt

cerf

Cette « affaire » éclatait il y a juste quarante ans. Elle passionna l'opinion publique et suscita de nombreuses prises de position. On mesure mieux aujourd'hui le tournant qu'elle a marqué dans les relations judéo-chrétiennes en assurant les fondements d'un respect réciproque.

En tant que juifs, le docteur Finaly et sa femme ont été déportés en Allemagne le 15 avril 1944 et y sont morts. Auparavant, ils avaient confié leurs deux enfants à une catholique, Mlle Brun, qui devait les remettre à d'autres membres de la famille Finaly. Mais, en 1945, malgré la demande de ceux-ci, elle refusa pour que ces enfants qu'elle avait fait baptiser fussent éduqués en chrétiens. Il fallut un procès, en 1953, pour que la famille obtînt gain de cause. C'est alors que l'affaire rebondit et devint publique. Car des institutions catholiques cachèrent les enfants en s'appuyant sur le droit de l'Église : des enfants baptisés ne peuvent être rendus à une famille qui ne les élèvera pas dans la foi catholique.

Le grand rabbin Kaplan, chargé de cette « affaire », dut intervenir avec fermeté et tact, alors que les journaux prenaient partie dans un sens ou dans l'autre. C'est le récit de cette crise et de ses implications que fait ici celui qui en chercha le dénouement, en posant les fondements de nouvelles relations de respect mutuel entre juifs et chrétiens. On mesurera d'autant mieux le chemin parcouru depuis lors et le prix de la vigilance.

Le grand rabbin Jacob Kaplan, né à Paris en 1895, combattant de la guerre de 1914-1918, aumônier en 1939-1940, membre de l'Institut, a été grand rabbin de France de 1955 jusqu'à sa retraite en 1981.

9 782204 047074

ISBN F 60F00

ERG - Pascal Vercken

2001, 24 April: the french-german stole…and crime (see my american website, my american book,…)

at 60 years old, only, my photo symbol: what was stolen from me all my life, theft which made me incapable to base a family and to have children, as each every normal adult ! Theft which however allowed my robbers and the murderers of my family, the French-German, to live in peace, among their children ! With complete impunity ! Without nightmares ! Above, in 1930 , my Bigparents, my Mom Perla, my Aunt and my New Yorker Uncle who would have dù to be my Adoptive Father ! If my archives had not been stolen from me, I would have been able to live more than 20 years with him and receive from Germany, the financial repair to which I had the right... since the age of 30 years! Read the german-french text from 1958…Document stolen !...

Perla ZANDT, ma Mère
de Varsovie (1913) à Drancy-Auschwitz (1944)

Perla enfant à Varsovie

Perla jeune fille à Varsovie

Perla à 17 ans à Varsovie

Perla dans le camp d'Argelès

Perla dans le camp de Rivesaltes

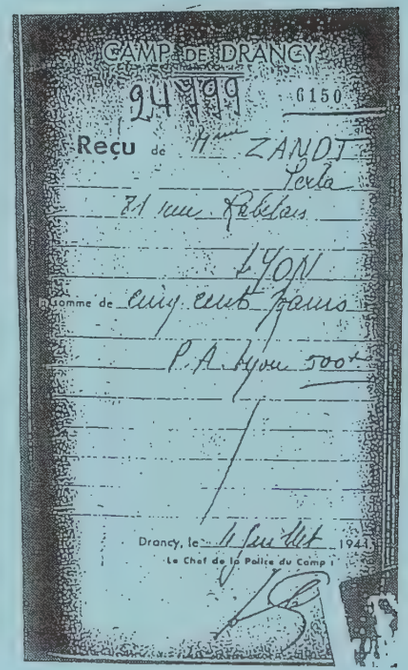

Perla dans le camp de Drancy-Auschwitz

WAY TO USA - 1966

MORRIS FAMILY, WIFE & 2 CHILDREN
1965 (DAY OF DEPARTURE - 13th)

SARAH MORRIS

EMMA & MORRIS - 1972

A

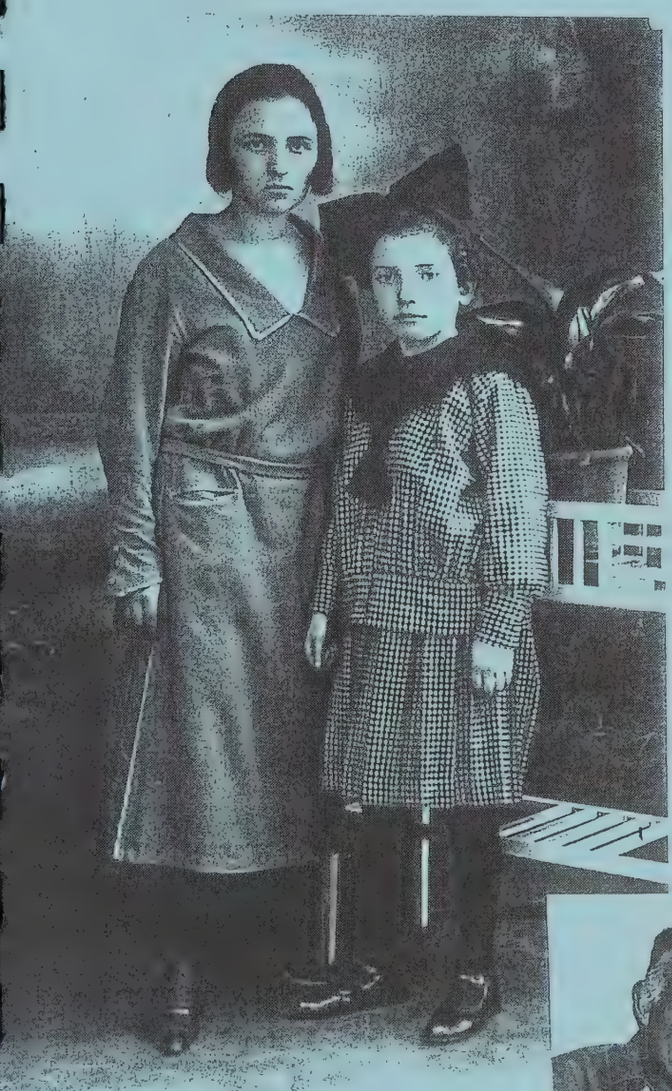

B

D

1C

F. F № 3264

3330

Zamdt Władimir

ur. le 20/12/1940 w Elmt

nie

Friedel et Auguste Reiter-Bohny

Quatre "Justes" des camps français
du sud de la france non occupée (1940-1941)
Bénévoles du CRS Aide aux Enfants victimes
et de leurs Mamans innocentes

Edith Wild avec son "Fils", Wladimir,
qu'elle a fait naître le 30 décembre 1940...

Chapter 2

During one year, during his long sleeplessness nights
of inquiry on INTERNET
(America, Israel, Europe - where it discovers the German village of " ZANDT " Bavaria),

He sends to thousand of Websites the summary of his personal informations
which he discovers...
At 59 years old, in the file stolen by the French civil servants...

Archives

Document 2a:

Article published in the American Press

Document 2b:

The summary sent by @mail, to more 1000 international Websites

Following documents:

The answers of HIS American maternal family
and the photographs of his REAL maternal family...
In wich his American adoptive FATHER, MORRIS, PERLA'S Brother ...

Chapitre 2

Pendant une année, pendant ses longues nuits d'insomnie d'enquête sur INTERNET
(Amérique, Israël, Europe - où il découvre le village allemand "ZANDT" en Bavière...),

il adresse à des milliers de Websites
le résumé des informations familiales qu'il a découvertes
à 59 ans,
dans son dossier volé par les fonctionnaires français...

Archives

Document 2a :
article paru dans la Presse américaine

Document 2b :
le résumé adressé par @mail, à plus de 1000 Websites internationaux

Documents suivants :
les réponses de la famille maternelle américaine et les photos de sa véritable famille...
celle de son Père adoptif, MORRIS, le Frère de PERLA ...

24

French-raised Holocaust orphan finds U.S. relatives

Internet research helps a man, at age 59, see photos of his mother for the first time.

By Marilyn August
The Associated Press

PARIS — The nightmares that tormented Wladimir Zandt for nearly 55 years have all but vanished, and the Holocaust orphan now dreams about the gentle face of the mother he never knew.

Zandt used the Internet to track down long-lost relatives — a search that turned up the first images he ever saw of his mother, a host of American cousins he is eager to meet and troubling suspicions that his French foster family blocked his relatives' efforts to bring him to the United States after World War II.

"I've lived my life feeling like half a person, no family, no roots," said Zandt, 59, who lives in Paris. "I've always hoped and dreamed about being normal like everybody else. Now, I finally feel as though I have found myself."

Zandt learned about his U.S. relatives after consulting the wartime archives of a French Jewish children's aid group, OSE. He contacted Holocaust-related groups on the Web, which eventually put him in touch with Carolyn Sand Velez, his first cousin.

From her home in Walnut Creek, Ca., Velez immediately sent off a thick envelope filled with pictures of Wladimir's mother, Perla, a Polish Jew arrested in France and deported to Auschwitz in 1944.

"Opening the package and seeing my mother's face for the first time was like being hit over the head," Zandt said, showing yellowed family portraits taken in Warsaw the early 1930s.

Family photo

Perla Zandt was 20 when this photo was taken in Warsaw, Poland in 1933. Her son was born in 1940.

Also in the files were letters from Morris Sand, his mother's older brother and Carolyn Sand Velez's father, who had fled Poland and settled in New York. There were tax returns, affidavits of financial solvency and a letter discussing payment for Wladimir's passage to the United States.

"My uncle was very aware of my existence and he wanted to adopt me," Zandt said. "But my foster family insisted on keeping me. Using false documents, they had the immigration process annulled. The point is that I was not adoptable — I had family."

Zandt was born in Rivesaltes, a French-run internment camp in the Pyrenees Mountains, on Dec. 30, 1940. Mother and son were separated weeks after the birth. Zandt knows nothing of what happened to his father, a Russian Jew.

The Associated Press/Jacques Brinon

Wladimir Zandt, 59, discovered American relatives about a year ago while doing computer research. He suspects that his French foster family blocked his family's efforts to bring him to the United States after World War II.

Perla escaped from the camp, leaving her son behind. She was arrested in Lyon on June 13, 1944, transferred to the Drancy transit camp outside Paris and shipped to Auschwitz, where she died after a short stint in a German factory. She was 31.

Wladimir was later taken in by the Bobichons, a middle-class French family. He was baptized Guy Bobichon and sent off to a Roman Catholic boarding school.

At 13, Zandt learned that he was adopted. Two years later, he learned he was Jewish.

"It was one terrible shock after another," Zandt recalled. "I had no idea what being Jewish meant. I just felt as if the earth dropped out from under my feet."

These days, Zandt has little contact with his adoptive family. He accuses them of having taken him in for financial reasons, noting that families with foster children got tax breaks and received extra rations of food and clothing during the war.

Far worse, Zandt claims, the Bobichons never gave him his adoption file when he turned 21, as required by French law.

"There was an incredible feeling of being robbed, robbed of family, of affection and of a culture. First, I felt enormous anger, now I feel hatred," he said. "Aunts, uncles, cousins, the real family I could have had all these years."

The Bobichons say they're bewildered and hurt by his accusations.

"My brother's experience was very painful, but I'm sure my parents didn't adopt him for money," Nicole Bobichon, 53, said in a telephone interview.

"They did what they thought was right at the time. It's sad he doesn't see things the same way."

Meanwhile, Zandt's U.S. cousins are looking forward to renewing links with their long-lost relative.

"Carolyn and I are elated. Things like this only happen in movies, and it's much more moving in real life," Esther Gold, 68, said from her home in Howell, N.J.

"To grow up a stranger in your own family, not to have any blood relatives, and then to suddenly find them after all these years, sends shivers up my spine."

Zandt is getting to know his cousins through e-mail and plans to visit this summer.

He says he plans to finance his trip partly by money he expects to receive from the French government.

A faded receipt for 1,000 francs confiscated from Perla at Drancy allowed Zandt to make history. In January, he became the first French Jew to be awarded compensation from the government for looted wartime assets. The Drai Commission, created last year to process claims, confirmed that Zandt will receive about $13,800.

Zandt says the money symbolizes France's recognition of responsibility for his mother's death.

"How do you calculate the price of tears, the price of lost opportunities, the price of a life you didn't lead?" he asked.

28

Home
Pictures
Names List
Add Names
Search Names
Holocaust News
Links
Memories

Search
Reset

E-MAIL
emark@attglobal.net
hnames@yahoo.com

Names List

NOTE: This is the old names list. If you have added a name in this list in the past, please reenter your record with "Add Names" button and send me an email to remove it from here. To see the news records, use the "Search Names" button in left menu. Thank you.

- **Wladimir Zandt**

  I am trying to find out any information of my lost maternal family living from 1926 in US (NY). Wladimir Zandt, 59, Manager Orphean of Perla Zandt my mother born to Warsaw,18 Mars 1913, assassinated to Auschwitz in 1944,convoy 77, Drancy(France). I'm looking for my two maternal uncles immigrated to US in 1926, having wanted to adopt me in 1945, adoption refused by France. Morris Sand and its wife Emma, its two children Michael and Carolyn. They would have been able to be my true family, without the illegal refusal of France. They resided in 1945-46 in 35 Arden Street, N.York 34. Joseph Erbesfield and Rosa. Michael Sand born about 1943, Carolyn Sand born about 1936. Contact : Tél: (France) 0614594422 E-mail: mailto:wladimir.zandt@wanadoo.fr Fax: 0143552141 http://perso.wanadoo.fr/wladimir.zandt

Identité principale

De : Jordan Auslander <jordan@sifry.com>
À : <wladimir.zandt@wanadoo.fr>
Envoyé : mercredi 19 avril 2000 07:14
Objet : Found them!

Dear Mr. Zandt,

Your uncle died in 1984, he would have liked to have met you according to your cousins Michael Sand of Calistoga California and Carolys Sands Velez. Emma is alive but not communicating well.

Carolyn S. Sand & Raymond Velez 8/28/1936 Manhattan 21536 (Walnut Creek, CA) 925-943-1843
csra2velez@aol.com
Michael Sand 2/2/1944 Manhattan 3554 (mother's maiden name Soundex S520)
Cousins Yvonne & Robert from Perla's sister Sarah, in France.

Maternal uncle Joseph & Rosa ERBESFIELD, Manager T/Has Newton Department, NEWTON N.C. (South Carolina) son Jerry a dentist.

Get in touch with Carolyn, she is very excited about this.

Best regards,
Jordan Auslander

Identité principale

De : <CSRA2Velez@aol.com>
À : <wladimir.zandt@wanadoo.fr>
Envoyé : lundi 24 avril 2000 00:56
Objet : welcome cousin

Dear Cousin Wladimir:

It is such a miracle to hear from you. I was astounded and so happy to know about you.
Will you be able to translate into English any letters?
I would like to know so much about your life and to tell you about mine.
Are you married and do you have children?
If only my father, your Uncle Morris, had lived to know about what happened to you. He tried so hard to adopt you. In age you fit exactly between Michael and myself.
I have a couple of people who could help translate messages from French. Do you have help with translation so that we can better understand each other?
I am sending your letter to Michael. His e-mail address is:
Sandviolin@aol.com He is a violinist and he is married to a harpsichordist. We both live in California.
There were 2 other cousins from your mother's sister, Sarah, who lived with French relatives on their Father's side but I do not know anything about what happened to them.
I have some photos from long ago with your mother and sister and their brother and parents. I will send what I have to you. You must send your mail address.
I know nothing of Erbesfeld relatives but there was a boy, now about our age, named Gerry who became a dentist.

Any chance of your visiting the USA? Have you ever travelled here?
Please keep writing. Love Your Cousin, Carolyn Sand Velez

Identité principale

De : <CSRA2Velez@aol.com>
À : <wladimir.zandt@wanadoo.fr>
Envoyé : mercredi 26 avril 2000 13:49
Objet : corrections on photos and family history

Dear Wlad:

First of all I am awake in the middle of the night so obsessed am I in trying to reconstruct our family history and to correct misidentified photos that I sent on Tuesday.

Here is a correction: I identified Morris Erbesfield and his family in South Carolina as great Uncle Nathan and his family. Nathan did not marry as far as I know and he died before I was born. In fact, Morris wanted to name me Natalie after Nathan. This is a name I like very much.
Another correction: Ida was not the daughter of Rachel and Isaac and I wrote but the daughter of Jacob Ohrenstein, I think.

FAMILY HISTORY

Warsaw, Poland Isaac and Rachel (Ohrenstein) Gosherowski
have: Rosa, Miriam, Sheba and Nathan

Rachel's brother Jacob Ohrenstein is first relative to come to America. His daughter is Ida (?)

Rosa married Joseph Erbesfield
have: Morris Erbesfield
Columbia, South Carolina USA

Miriam "Gaines" never married. (died 1945) Lived in New York

Nathan never married and died before 1936

Sheba married Solomon Zandt in Warsaw
have: Morris (1906-1984), Sarah and Pearl
Sarah married Joseph Kaufenbaum
France have: Robert (b.1931) and Yvonne
Pearl has Wladimir (b.1940)
Sarah, Joseph and Pearl died in the Holocaust at Aushwitz 1943/4

New York Morris married Emma Saines - 1933
have: Carolyn Sheila (b.1936)
Michael Abraham (b.1944)

Carolyn married Raymond Albert Velez - 1954

have: Valerie Suzanne (b.1955)
Richard Douglas(b.1958)

California Valerie married David James Lilieholm - 1987
have: Lucas Velez (b.1988)
Anna Naomi (b.1991)

28/04/00

Identité principale

De : <EGAuthorgold@gateway.net>
À : <wladimir.zandt@wanadoo.fr>
Envoyé : lundi 1 mai 2000 17:30
Objet : another person interested in contacting you

May 1, 2000

Dear Wladimir:

First let me introduce myself. My name is Esther Gold. My mother is Carolyn's aunt. My mother's sister is Emma, Carolyn's mother.

How absolutely wonderful, that you have found each other.

My mother's family suffered greatly under the leadership of Hilter, so I am well aware of your pain and the difficulty you have experienced.

In one of your letters you mention that you may be coming to the US sometime this summer. If you do I hope I have the opportunity to meet you.

I am 69 years old, a wife, mother and grandmother. My husband's name is Danny. My children are Mike, who has two grown children, Krista and Jason and unforltunately is now separated from his wife. My daughter's are Nina who has two children, Derek, and Keely. Her husband's name is Warren. My other daughter married late and has two young children. Matthew who is five and Daniel who is just one. Her husband's name is Joey.

I am now retired and live in a lovely retirement community. I am a frustrated writer with a completed novel that I cannot get any literary agent to sponsor.

However, I keep trying. Writing has been my hobby for many years. My former profession was as a Nursing Home Administrator.

I do not want to bore you with to much information now, so I will end this letter by simply saying that I hope you write to me, as I would also like to become a part of your extended family.

Best Wishes,
Esther
E-mail Address egauthorgold@gateway.net

De : GREATUNC@aol.com <GREATUNC@aol.com>
À : wladimir.zandt@wanadoo.fr <wladimir.zandt@wanadoo.fr>
Date : vendredi 3 novembre 2000 07:49
Objet : Greetings from Las Vegas

Dear Wladimir,

I am Rita's brother living in Las Vegas. I am a geologist. My girlfriend Dawn and I are very interested in public speaking. I have been involved with Toastmasters for ten years. Also we are planning a trip to Paris in May, so we have a lot in common. Dawn is taking a course at the university in French litterature. Lately, she has been having some problems with writing French. Would you be so kind as to review and correct a one page paper?

Thank you,

Nick Saines
Dawn Martin

Cher Wladimir,
Je suis le frere de Rita qui habite a Las Vegas. Je suis un geologiste. Ma petite ami, Dawn, et moi sont vraiment interrasse en parler en publique. Je frequente l'association "Toastmasters" depuis dix ans. Aussi, nous allerons a Paris en Mai, donc nous avons beaucoup de la meme preferences. Dawn est en traine de prendre un cours de la litterature francaise a l'universite. Recement, elle a des problemes a ecrire en francais. Est-ce que ca sera possible de lire et corriger une page de papier?

Merci,

Nick Saines
Dawn Martin

wladimir.zandt

De : <Pappastar@aol.com>
À : <wladimir.zandt@wanadoo.fr>
Envoyé : mardi 27 juin 2000 14:26
Objet : Re: from wlad. Merci !

Dearest Wladimir,
What a miracle to have you in my life. I pray that you will have a safe journey to Rivesalte, and Perpignon, and that you will find another piece of your stolen life. Perla will guide you She is with you all the time. What happened to your father. The world will know. Tell everyone. I was a speaker at the Holocaust Musuem yesterday, (after we spoke) I spoke to a group of high school teachers from Tennesee, and I told them about the life of a child who at the age of 3 years had her parents murdered and that for the rest of my life it damaged my heart, my mind and my soul. I told them about the French and about the camp and about anti-semitism.
and about indifference. God bless you Wladimir. love, love Sylvie

FEBRUARY 3, 2001

DEAREST WLADIMIR AND CLAIRE (MY MOTHER SPELLED HER NAME CLARA AND CLAIRE):

I AM SO HAPPY THAT YOU GOT THE GRANT AND WILL BE ABLE TO PURSUE YOUR DREAM. SOME DAY I WANT TO TALK TO YOU IN DEPTH ABOUT YOUR FEELINGS ABOUT THE FAMILY THAT BROUGHT YOU UP, THE FRENCH GOVERNMENT, AND THE HIDDEN CHILDREN ASPECT,

LET ME TELL YOU A LITTLE ABOUT MYSELF. BORN AND RAISED IN THE BRONX A BOROUGH (THERE ARE FIVE) , WHERE YOUR SISTER CAROLYN AND BROTHER MICHAEL AND YOUR COUSIN ESTHER WERE ALSO RAISED. THE FIVE BOROUGHS MAKE UP NEW YORK CITY. I HAVE TWO SONS ALEX AND IRA , FOUR GRANDCHILDREN, MICHAEL , JONATHAN, JANINE AND DANIELLE (THE GIRL'S NAMES ARE FRENCH). MY HUSBAND IS DECEASED. THE GIRLS LIVE NEARBY BUT THE BOYS LIVE IN ORLANDO FLORIDA AS THEY ARE LIVING WITH THEIR MOTHER AND MY SON ALEX AFTER A DIVORCE CAME HERE TO LIVE WITH ME. ORLANDO IS THE HOME OF WALT DISNEY WORLD. NOW MY GREAT TRAGEDY----------

ON DECEMBER 21, 1996 MY BELOVED SON IRA ALONG WITH HIS SECURITY GUARD AND FRIEND A NEW YORK CITY POLICEMAN (OFF DUTY) WERE OPENING MY SON'S BUSINESS----WHEN THERE WAS A PUSH IN ROBBERY AND WITHIN MINUTES MY 40 YEAR OLD SON AND THE POLICEMAN WERE SHOT TO DEATH. HE WAS THE FATHER OF THE TWO GIRLS WHO WERE 12 AND FIFTEEN AT THE TIME , I FEEL AS IF I WASMURDERED ALONG WITH HIM. I TRY EVERYDAY TO COPE WITH THIS AND NOW THIS IS MY LIFE, FROM A HAPPY GO LUCKY PERSON WHO LOVED LIFE SO MUCH TO A PERSON WHO ONLY HAS HAPPY MOMENTS NO LONGER HAPPINESS. BUT I DO NOT WORRY ABOUT MYSELF AS I AM 67 AND FEEL I HAVE LIVED MY LIFE. I ONLY WORRYABOUT THE CHILDREN AND MY SON ALEX, HIS BROTHER. THE GIRLS ARE DOING VERY WELL ALONG WITH MY DAUGHTER IN LAW MARIE. SO IS ALEX.

WLADIMIR, I WAS A PERSON WHO WAS OBSESSED WITH THE HOLOCAUST, I WENT TO COLLEGE TO TAKE SOME COURSES. I WENT TO AUSCHWITZ. I WENT TO DACHAU. I WENT TO ANN FRANK'S HOUSE IN HOLLAND, I WENT TO ISRAEL AND OF COURSE YAD VASHEM, PLEASE EX CUSE ME IF I SPELL ANYTHING INCORRECTLY .

I BELONGED TO ANN FRANK FOUNDATION, SIMON WEISENTHAL, HOLOCAUST MEMORIAL IN WASHINGTON (THAT IS, I SEN T CONTRIBUTIONS) I BELONGED TO THE GREATER NEW YORK WALLENBERG COMMITTEE ALONG WITH AGNES ADACHI WHO WORKED ALONGSIDE RAOUL WALLENBERG WHEN HE SAVED 100,000 JEWS IN HUNGARY. I SENT CONTRIBUTIONS TO THE CANDLELIGHT FOUNDATION WHO ARE THE SURVIVING TWINS OF EXPERIMENTS OF DR. MENGELE IN AUSCHWITZ, (WHERE YOUR BELOVED MOTHER PERLA WAS MURDERED-----IS THAT CORRECT?) I READ COUNTLESS BOOKS ABOUT THE HOLOCAUST.....YOU MENTIONED KLARSFELD THE NAZI HUNTER IN ONE OF YOUR LETTERS....I WANTED TO DO MORE RESEARCH ABOUT THE ONE AND ONE HALF MILLION CHILDREN THAT WERE MURDERED. I EVEN READ ROLF MENGELE'S BOOK (THE SON OF THE ANGEL OF DEATH. I SENT CONTRIBUTIONS

II

TO CHARITIES (SMALL ONES, I AM NOT RICH) ALL HAVING TO DO WITH OUR PEOPLE AND OF COURSE OUR PROMISED LAND ISRAEL. HOW COULD THIS HAPPEN TO MY SON WHEN I WAS SUCH A FIGHTER FOR OUR PEOPLE , WHO BELIEVED IN GOD.....I NEVER WILL EVER GET THE ANSWER. HOWEVER MY ANGER TOWARD GOD AFTER

III

FOUR YEARS HAS SUBSIDED. THERE WAS A QUESTION ABOUT WHERE WAS GOD DURING THE HOLOCAUST AND THE ANSWER WAS -----WHERE WAS MAN? THANK GOD THE SHOOTER IS AWAY FOR LIFE WITHOUT PAROLE AND TWO OTHERS SENTENCE IS 50 YEARS TO LIFE. THEY MUST SPEND 50 YEARS BEFORE THEY COME UP FOR PAROLE. I WENT THROUGH THREE TRIALS AND HAD TO BE STRONG FOR MY BOY. BY THE WAY, YOUR ADOPTED MOTHER EMMA ALSO LOST HER SISTER SARAH AND NIECE IN AUSHWITZ. HER NEPHEW YONKEL ESCAPED AND MADE HIS WAY TO ISRAEL. HE IS NOW DECEASED. IN TIME I WILL TELL YOU ABOUT YOUR WONDERFUL GRANDMOTHER ON EMMA'S SIDE AND THE REST OF THE FAMILY.

MY FEELING ABOUT THE GREAT TRAGEDY OF OUR PEOPLE AND THE HOLOCAUST ARE STILL STRONG WITHIN ME, HOWEVER NOW I BELONG TO PARENTS OF MURDERED CHILDREN ORGANIZATION..... NOW I HAVE YOU A CHILD OF THE HOLOCAUST..I WANT TO KNOW EVERYTHING ABOUT YOU MY DEAR WLADIMIR I WANT YOU TO KNOW YOUR SISTER CAROLYN AND YOUR BROTHER IN LAW RAY AND YOUR COUSIN ESTHER WERE SO SUPPORTIVE OF ME AND HELPED ME TO COPE.

I AM GOING TO SIGN OFF NOW ALTHOUGH THERE IS SO MUCH TO TELL. WE WILL BE IN TOUCH WITH EACH OTHER AND SLOWLY BUT SURELY WE WILL KNOW ABOUT EACH OTHERS LIVES.

WITH LOVE, YOUR COUSIN RITA

P.S. I am learning how to use this Word Processor

Chapter 3

Finished the solitude of the french Shoah Orphan :

A real maternal family, American associations who defend his file...

His hate is inexhaustible!

Archives:

-Memorial,
-American Hidden child ,
-Yad Vashem,
-The Descendants of the Shoah,
-International Court for Human Rights

wladimir.zandt

De : <SSirman@ushmm.org>
À : <wladimir.zandt@wanadoo.fr>
Envoyé : lundi 5 mars 2001 20:11
Objet : Donation of materials

Dear Mr. Zandt:

I am writing in response to your earlier e-mail about testimonies and photographs pertaining to the Holocaust. Could you send more background information about the materials in your possession?

Thank you for your continual support for our mission of Holocaust education and remembrance. Please contact me with any questions and concerns. I hope to hear from you soon.

Sincerely,

Sara L. Sirman
Archivist
United States Holocaust Memorial Museum Archives
100 Raoul Wallenberg Place, SW
Washington, DC 20024-2126
Phone #: 202-314-0387
ssirman@ushmm.org

THE HIDDEN CHILD FOUNDATION / ADL

ADL Anti-Defamation League®

Dear Friend,

Once more, we are asking you to renew your **annual membership contribution of $36** or more to the Hidden Child Foundation/ADL so that we may continue our work.

Did you know that our entire office staff consists of **Hidden Child volunteers**? Yes, for the past 10 years, with fervor and commitment, we have dedicated ourselves to remembrance, education and the plight of Holocaust survivors.

More than ever, we're forming a larger community of child survivors. Through our website and via e-mail, many are only now finding us and one another.

Our **website** is also an educational tool. Students, teachers, writers, dramatists and filmmakers are contacting us, asking for resources and speakers. Our **Speakers' Bureau** is busier than ever.

Many of you, from all parts of the world, have told us that in reading ***The Hidden Child***, our newsletter, you feel less alone. In the echoes of another survivor's story, you are able to find a measure of comfort and belonging.

With your help, we will continue to link our family of child survivors, to respond to educational inquiries and to publish our newsletter.

As the Holocaust community ages, we are getting increasing requests from survivors who are in financial need and have health and psychological problems. Sadly, many have no family, live alone and have no one to help them. One of our most important functions remains that of **advocating** on their behalf. We find appropriate agencies throughout the world to assist them. We work closely with Blue Card, UJA, Selfhelp, Jewish Board of Family and Children's Services, bringing such cases to their attention and intervention.

This endeavor depends on your contribution. We thank all our donors who have sustained us in the past. It is through your generosity that together we have been able to make a difference in the lives of survivors and in Holocaust education.

Can I count on you again to reaffirm your commitment to our common mission? Please consider making a contribution of $50, $150, $250, $500 or more?

Have a happy New Year.

Sincerely,

Ann Shore

Ann Shore
President

823 United Nations Plaza, New York, NY 10017 Tel: (212) 885-7900 • FAX: (212) 867-0779

יד ושם

יחידת שרות לקהל
ארכיונים - היכל השמות - ספריה

בכל התכתבות עתידית נא לאזכר את מספר הפניה
Reference number 78911 מספר פניה

To:
Mr. Wladimir Zandt-Journalist
83 Bd Voltaire
F-75011 Paris
France

Dear Mr. Zandt,

We received your e-mail from 21 February 2000. Here are the results of our search on your family:

- No records found on your maternal uncles
- Your mother's name was found on the International Tracing Service's list. See enclosed copy.

Sincerely,

Shaul Grünstein

ת.ד. 3477 ירושלים 91034, טל. 02-6443687, פקס 02-6433719
www.yadvashem.org.il archives@yad-vashem.org.il

DESCENDANTS OF THE SHOAH

April 16, 2000

Vladimir Zandt
83 Boulevard Voltaire
F-75011 Paris
France

Dear Mr. Zandt,

Thank you for your Founding Membership Dues to *Descendants of the Shoah*. As I mentioned in my e-mail, I have received your material and am passing it on to a member of our Board of Directors who was born and raised in Paris but now lives here.

An important part of our mission is to link descendants of Holocaust survivors on all continents, along with preserving the legacy and ensuring the continuity of the generations. One of our first major tasks is to develop a survey that will take the pulse of the Second Generation today and lead to the creation of an international communication network of every Second Generation person we can reach by the end of this year. The survey is in its final stage of completion and will be sent out as well as being available online at our website in the next two months. I hope that you participate by filling it out when it's available.

Currently, we are working very closely with the Association of Children of Survivors in Chicago and the University of Illinois – Chicago to plan a conference for descendants of Holocaust survivors and their families in 2002 in Chicago. We hope to make this an extraordinary event for descendants of Holocaust survivors.

I am enclosing a recent update of our activities and will continue to keep you informed of our progress. Can you download attachments to e-mails in WORD? Please let me know via e-mail at: DescendantsOrg@aol.com.

If you have questions, please don't hesitate to e-mail me, as I would be happy to be in touch with you. We greatly appreciate your support.

Best wishes,

Darlene Basch
Founder

6310 San Vicente Boulevard ✡ Suite 350 ✡ Los Angeles, CA 90048 ✡ 323-937-4974
Website: http://www.descendants.org E-mail: darlenehop@aol.com

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LES DEMANDES D'INDEMNISATION DE L'EPOQUE DE L'HOLOCAUSTE

TNT, LHR/LCY/690547/001, Int. Antwoordnummer, C.C.R.I. Numero 5120, 3000 VB Rotterdam,
Pays – Bas, Nederland
Fax: ++.44.(0)1452.310912

XDIRFre

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

6 July 2000

Votre numéro de demande d'indemnisation : 00033231

Mr Zandt Wladimir
83 Bd. Voltaire
Paris
75011
France

Cher requérant,

Merci de nous avoir envoyé votre demande d'indemnisation. Nous commençons à la traiter.

Nous vous adresserons un courrier dès que nous aurons transmis votre demande à la compagnie d'assurance concernée. En attendant, nous avons attribué le numéro suivant à votre demande d'indemnisation. Veuillez archiver ce numéro et le citer en référence sur toutes les futures correspondances que vous nous adresserez .

Votre numéro de demande d'indemnisation est le 00033231

N'hésitez pas à contacter notre service d'assistance téléphonique si vous avez des questions complémentaires.

Merci pour votre compréhension.

La Commission internationale pour les demandes d'indemnisation de l'époque de l'Holocauste

icheic44

Subject: Re: Wladimir Zandt
Date: Wed, 14 Jun 2000 02:10:12 +0000
From: Ktylerconk@aol.com
To: Marilyn_August@ap.org

Marilyn,

Thank you so much for sending me the information on Wladimir Zandt. Silvie is away at the moment speaking for the United Jewish Association, but I will
give her the information as soon as she returns. When I told her that I would try to find him for her, she got very excited, as she feels that they are kindred spirits. You have done a very nice thing for her, and I will let you know what transpires.

Best wishes,
Kathy Conklin

In a message dated 6/13/2000 8:59:32 AM Eastern Daylight Time, maugust@ap.org
writes:

<< In response to your query of last week, Wladimir Zandt can be reached in Paris at 06-14-59-44-22. (cell phone)
His email is wladimir.zandt@wanadoo.fr

Please let me know if I can be of any further assistance.

Best regards,

Marilyn August
>>

COPY-TOP
COPY-TOP
COPY-TOP
COPY-TOP

VOLTAIRE
87, bd Voltaire, 75011
(angle rue du Chemin Vert)
Tél. : 01 48 05 80 84 - Fax : 01 48 05 70 74

PRESSE :
PENSEZ A VOS CARTES DE VOEUX !!!
COURRIER DES LECTEURS
COMMANDEZ, C'EST IMPRIMÉ !!!

Chapter 4

December 31, 1969. Deadline imposed by Germany,
To file for german repair !

But how to answer, when WLADIMIR has his archives stolen, his only capital by the state employees ?

The stolen documents by France,
that a state employee hands him on 1999, July 16...11 a-m...
At 59 years old !

Archives

Document 4a:

The 1958 archives , which would have allowed to WLADIMIR,
to be pensioned by Germany, from 1970...Or earlier!

3000 FF a month (JOSPIN pension)
X 30 years: 1 080 000 FF... 166 000 Euros...

Document 4b:

J.O. of October 28, 1960. Page 2645!

Chapitre 4

31 décembre 1969.
La date limite imposée par l'Allemagne,
pour déposer la demande de réparation allemande !

Mais comment répondre,
quand WLadimir Zandt est spolié de ses archives,
par les fonctionnaires français ?

Volé des documents que la france, qu'un fonctionnaire lui remet le 16 juillet 1999,...

à 59 ans !

Archives

Document 4a :
archives de 1958, qui devait permettre à WLadimir,
d'être pensionné par l'Allemagne, dès 1970...
ou beaucoup plus tôt !

3000 francs français par mois (pension JOSPIN)
X 30 années :
1 080 000 francs français...
ou 166 000 Euros...

Document 4b :
J.O. du 28 octobre 1960. Page 2645 !

4A

Bezirksregierung Düsseldorf

Abt. Wiedergutmachung (vormals Landesrentenbehörde NRW)

Bezirksregierung Düsseldorf, Postfach 30 08 65, 40408 Düsseldorf

Anwaltskanzlei
Marie-Rose Maman Benouaich
Simone Naon Benouaich
101, Avenue des Minimes

F - 31021 Toulouse Cedex 2

Dienstgebäude Tannenstraße 26
40476 Düsseldorf

WWW: http://www.bezreg-duesseldorf.nrw.de
E-Mail: poststelle@bezreg-duesseldorf.nrw.de

Telefon: (0211) 475-0
Durchwahl: (0211) 475-9209
Telefax: (0211) 475-9221
Zimmer: TA 209
Auskunft erteilt: Herr Schröder
Aktenzeichen (Bitte bei Antwort angeben):
71.ZK-allg./Fests.
Ihr Zeichen und Tag: SNB/MH
Düsseldorf
05.01.2001

Betr.:
Wiedergutmachung nach dem Bundesentschädigungsgesetz (BEG);
hier: Herr Wladimir Zandt
Bezug: Ihre Eingabe vom 29.11.2000

Sehr geehrte Damen,
sehr geehrte Herren,

nach Auskunft der Bundeszentralkartei ist für Herrn Zandt kein Entschädigungsantrag nach dem BEG registriert.

Die Bezirksregierung Düsseldorf - Abteilung Wiedergutmachung - (vormals Landesrentenbehörde NRW) ist ausschließlich mit Entschädigungsansprüchen nach dem Bundesentschädigungsgesetz betraut. Ein formeller Antrag auf Entschädigungsleistungen nach dem BEG müsste heute leider abgelehnt werden, weil er verspätet gestellt würde.

Gemäß Art. VIII BEG-Schlussgesetz lief die Frist für die Anmeldung von Entschädigungsansprüchen am 31.12.1969 endgültig ab. Dieser Zeitpunkt stellt eine gesetzliche Ausschlussfrist dar, ohne die Mög-

lichkeit einer Gewährung von Wiedereinsetzung, selbst bei Fristversäumnis durch höhere Gewalt.

Ein Antrag wäre somit in jeder Hinsicht unheilbar verspätet.

Bei dieser Sach- und Rechtslage wäre nicht zu prüfen, ob Ihr Mandant zu dem anspruchsberechtigten Personenkreis im Sinne des BEG gehört und inwieweit er durch nationalsozialistische Verfolgungsmaßnahmen geschädigt wurde, denn wenn Entschädigungsanträge nicht rechtzeitig gestellt werden, kann eine Entschädigung auch dann nicht gezahlt werden, wenn feststeht, dass der Antragsteller durch nationalsozialistische Verfolgungsmaßnahmen Schaden erlitten hat.

Ob und inwieweit Ansprüche aufgrund anderer Rechtsvorschriften in Betracht kommen, vermag ich nicht zu beurteilen. Ich empfehle Ihnen daher, sich mit Anliegen Ihres Mandanten an die

Claims Conference
Sophienstr. 44
60487 Frankfurt am Main

zu wenden.

Falls Sie aber einen rechtsmittelfähigen Bescheid wünschen, bitte ich um eine kurze Mitteilung. Sollte mir bis zum 01.04.2001 keine Antwort von Ihnen vorliegen, betrachte ich die Angelegenheit als erledigt.

Ich bedauere, Ihnen keine günstigere Mitteilung machen zu können und hoffe, Ihnen hiermit gedient zu haben.

Mit freundlichen Grüßen
Im Auftrag

Schröder
(Schröder)

4A

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

TÉLÉPH. : INVALIDES 25-60

DIRECTION CENTRALE :
2 bis, AVENUE DE VILLARS • PARIS-VII^e

C. C. P. PARIS 5659-8

SERVICE : ENFANCE
à rappeler Réparations Allemandes

Paris, le 18 Février 19 5 8

Monsieur et Madame BOBICHON
NEYRON par MIREBEL

Monsieur, Madame,

Il résulte de l'examen de nos archives qu'en vertu des dispositions de la législation allemande du 29 Juin 1956 votre fils adoptif Wladimir ZANDT peut ~~vos enfants~~ ~~pouvent~~ ~~vous pourriez~~ prétendre à réparations. (indépendamment de son adop légale par vous)

Sans doute avez-vous eu connaissance de ces dispositions et fait valoir ~~ses~~/~~leurs~~ droits.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que le délai pour la présentation formelle de la demande auprès des autorités compétentes expire le 31 Mars prochain.

Croyez, Monsieur, Madame, à nos meilleurs sentiments

M. SCHIFFMANN.

Au 1er novembre 1960, 1 500 dossiers environ sur 10 000 ont été transmis en Allemagne par le F.S.J.U. (1 000 dossiers environ s'appliquent à l'Alsace et à la Lorraine, question réservée). Sur ces dossiers, 800 ont été réglés d'un montant variant de quelques centaines de milliers d'anciens francs à plusieurs millions.

La constitution des dossiers entraîne un travail considérable (70 personnes, comprenant notamment des juristes employés à ce travail).

M. Henri Lévi évalue de 5 à 10 000, le nombre des dossiers transmis aux autorités habilitées en Allemagne, par d'autres voies que le F.S.J.U.

Il rappelle que les demandes ne dépassant pas DM 20 000 seront réglées en totalité : celles comprises entre 20 000 et 40 000, jusqu'à concurrence de DM 20 000 et au delà de DM 40 000, par moitié, quel que soit le montant. Des négociations sont d'ailleurs engagées pour le règlement du solde.

Un grand nombre de spoliés sont forclos parce qu'ils n'ont pas présenté à temps leur demande, c'est-à-dire avant le 31 décembre 1958. Il n'y a, aucune disposition les concernant, mais il y a intérêt à ce que toutes les personnes visées se fassent connaître au F.S.J.U., afin que dans le cas où une prolongation du délai serait accordée, laissant peu de temps disponible, le nécessaire puisse être fait utilement.

Les indemnités aux victimes des persécutions

Dans une question écrite M. Lepidi, député, rappellera au ministre des anciens combattants l'accord signé le 15 juillet 1960 à Bonn entre l'ambassadeur de France et le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères de la République fédérale allemande concernant l'indemnisation du préjudice moral subi par les victimes françaises du nazisme. Il lui a demandé :

1° - Comment seront répartis les 450 millions de DM constituant le total de ces indemnités ?

2° – Quelles seront les catégories de victimes françaises du nazisme admises au bénéfice de cette indemnité (personnes civiles et personne morales) ?

3° – Comment sera défini le caractère de préjudice moral inclus dans les termes de l'accord, notamment s'il comprendra le préjudice affectif (perte d'un descendant, d'une ascendant, d'un collatéral), le préjudice intellectuel (atteinte aux oeuvres d'art, aux écrits, etc...).

4° – Quelles preuves du préjudice subi devront être fournies ? Quels documents pourront y tenir lieu de preuve lorsqu'elles feront défaut ?

5° – Combien de temps après versement de l'indemnité par la République fédérale les bénéficiaires français seront indemnisés ?

6° Si le paiement de l'indemnité versée par la République fédérale devant être réglé en trois fois, les bénéficiaires [illegible]

7° – Si, devant la complexité des cas à prévoir, il ne serait pas judicieux, en attendant que soit arrêté le détail complet de la répartition de ces indemnités, de fournir d'ores et déjà aux éventuels bénéficiaires des indications précises sur l'intérêt qu'ils auraient à rassembler, ou à conserver tous les documents pouvant servir à constituer leur dossier (question du 13 août 1960).

Le Ministre a répondu dans les termes suivants (J.O. – Débats – Assemblée Nationale, 3e séance du 28 octobre 1960, p. 2645) :

« L'accord signé le 15 juillet 1960 entre la République fédérale d'Allemagne et la République française prévoit le versement par la République fédérale d'Allemagne d'une somme de DM 400 millions. Le règlement de cette somme au gouvernement français s'effectuera en trois échéances qui s'échelonneront du 1er avril 1963. Les opérations de paiement de ces indemnités aux bénéficiaires ne pourront donc commencer avant la date initiale prévue dans le dit accord. Cette indemnisation a pour unique but la réparation des atteintes à la liberté et à l'intégrité des personnes subies au cours de l'internement et de la déportation. Elle ne s'étend pas aux autres dommages qui peuvent se rattacher à quelque titre que ce soit au conflit 1939-1945. Les catégories de personnes qui pourront y prétendre sont les déportés et internés résistants et politiques ainsi que leurs ayants cause. L'étude des modalités de répartition des sommes mises à la disposition de la France va prochainement être entreprise par les différents départements ministériels intéressés et les mesures réglementaires nécessaires seront publiées en temps utile pour faire connaître aux bénéficiaires éventuels les démarches qu'ils auront à accomplir ainsi que la nature des pièces qu'ils auront à fournir à l'appui de leur demande d'indemnisation ».

Il ressort de ce texte que le fait d'avoir porté l'étoile jaune ne donnera pas droit à indemnité, à moins que les mesures réglementaires annoncées n'en disposent autrement.

Le *Journal Officiel* du 26 août 1961 a publié, au titre du ministère des affaires étrangères, le décret n° 61/1945 du 24 août 1961 portant publication de l'accord entre la France et l'Allemagne au sujet de l'indemnisation des ressortissants français ayant été l'objet de mesures de persécutions national-socialistes.

En vertu des accords signés entre les deux pays le 15 juillet 1960, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne s'engageait à verser à la République française 400 millions de deutschmarks en trois tranches avant les dates suivantes : 1er avril 1961, 1er avril 1962 et 1er avril 1963.

Cette somme sera répartie par les soins du gouvernement français en faveur des ressortissants français qui, du fait des mesures de persécution, ont subi des atteintes à la liberté et à l'intégrité de leurs personnes, ou s'ils sont décédés à la

Un décret n° 61/971 du 29 août 1961 publié le 30 août 1961 au titre du ministère des anciens combattants et victimes de guerre détermine les catégories bénéficiaires, les formalités à remplir, et le calcul des indemnités dans chaque cas.

Les bénéficiaires sont les déportés et internés, français à la date de la déportation et le 15 juillet 1960, ou ceux qui étaient français à cette dernière date s'ils n'ont rien perçu, à ce titre, de la République fédérale d'Allemagne. En cas de décès ou de disparition, ce sont, dans l'ordre successoral : le conjoint survivant, s'il n'est pas remarié ou vivant en état de concubinage notoire, ni divorcé, ni séparé à ses torts exclusifs, ou à défaut, les descendants ou les ascendants. La détermination de la qualité d'ayant cause est faite au 15 juillet 1960.

La demande adressée à la direction interdépartemental des Anciens Combattants était faite avant le 29 février 1962 sur un formulaire réglementaire portant notamment les mentions suivantes : la qualité de déporté ou interné, la nationalité, la non-perception d'une indemnité au même titre par la R.F.A. et la qualité d'ayants cause prioritaire, s'il s'agissait d'une personne décédée. Les preuves étaient fournies par une ampliation certifiée conforme de la carte de déporté ou d'interné, une attestation sur l'honneur de non-perception d'indemnité, un certificat de nationalité et une déclaration sur l'honneur pour les ayants causes prioritaires.

Le calcul de l'indemnité suivait les règles suivantes :

- Internés et ayants cause : 1 part.
- Déportés : 3 parts.
- Conjoint survivant et descendants : 1/2 part de majoration.
- Ascendants : 1/4 part de majoration.

Le montant de chaque part fut déterminé, après recensement des bénéficiaires, par arrêté interministériel.

Ces indemnités ont été versées en une seule fois avec priorité pour les personnes âgées de 65 ans le 15 juillet 1960, puis dans l'ordre décroissant des âges.

Les personnes n'étant pas en possession de la carte d'interné ou de déporté, ont disposé d'un délai de six mois pour la demander et elles n'ont perçu les indemnités auxquelles elles ont eu droit qu'après l'obtention de cette carte.

On précise que ces textes n'ont pas permis l'octroi d'une indemnisation quelconque pour les personnes qui ayant été contraintes au port de l'étoile, n'ont été victimes d'aucune mesure d'internement ou de déportation, ni pour celles qui ont subi un préjudice de carrière ou de profession par suite de l'application des lois portant statut des Juifs dans l'une ou l'autre zone.

Le Gouvernement fédéral d'Allemagne a publié le 22 mai 1965, le décret d'application relatif à la loi du 24 juin 1964, étendant le principe de l'indemnisation x spoliés qui, pour des raisons diverses, s'étaient trouvés frappés de forclusion i regard de la loi Brüg du 19 juillet 1957.

Ce texte prévoyait les modalités suivantes :

1) Un délai de douze mois à compter du 22 mai 1965 pour le dépôt des demandes d'indemnisation. Toute demande adressée après la date limite du 22 mai 1966 était frappée de forclusion.

2) Les dossiers devaient être constitués suivant des formulaires élaborés par les autorités allemandes (ceux-ci n'étant disponibles qu'après quatre semaines) et comporter un certain nombre de pièces et documents attestant la qualité du demandeur, la consistance et l'importance du dommage.

3) Aucun paiement n'était effectué avant le 22 mai 1966.

Quelques précisions importantes :

– Seuls les meubles et objets à usages familial à l'exclusion des objets d'art, tableaux, collections, bibliothèques, objets à usage professionnel, étaient retenus comme élément indemnisables pour les spoliations commises en France.

– Etaient également indemnisables, sur demande séparée, les bijoux et objets en métal précieux.

– Seules les personnes physiques spoliées pour des raisons raciales, religieuses ou politique (ce dernier terme étant interprété de façon très restrictive) ou, en cas de décès, le conjoint survivant ou les enfants du spolié, à l'exclusion de tous autres héritiers pouvaient prétendre à l'indemnité.

– Le paiement des indemnités était effectué après le 22 mai 1966 et ne pouvait dépasser en aucun cas les deux tiers de la valeur de[16] remplacement au 1er avril 1956.

R. B.

dispositions que j'ai trouvées connaître, lorsque la France m'a volé mes archives, documents qui m'étaient dus à ma majorité, documents retrouvés, grâce à mon obstination, en 1999, à + de 58 ans !

Dans sa séance du 4 juillet, l'Académie des Sciences morales et politiques a attribué le prix Lefevre-Deumier à notre collaborateur, Roger BERG pour son ouvrage, *Histoire du Rabbinat français* (Ed. du Cerf, collection Patrimoine Judaïsme).

Chapter 5

Despoiled by France, from his birth,
Wladimir Zandt is at 60 years old, unemployed ,
Due to a tactless employer.
A french public service!

Hopeless to find in a job at 60...
he survives with only the « JOSPIN pension ".

3000 FF a month,
460 Euros, monthly !

Archives

Document 5a:

The only financial resource: the " JOSPIN pension " : 3.000 FF !

Document 5b:

JOSPIN pension which forces him to beg for...

Chapitre 5

Spolié depuis sa naissance, par la France,
Wladimir Zandt est à 60 ans,
demandeur d'emploi,
grâce à un employeur indélicat. Un service public !

Sans espoir de retrouver un poste,
Il survit avec la seule pension " Jospin ".

3000 francs français par mois,
460 Euros, par mois !

Archives

Document 5a :
sa seule ressource financière :la pension "Jospin" de 3.000 francs français par mois !

Document 5b :
pension Jospin qui le contraint à la mendicité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5A

09 OCT. 2000

PREMIER MINISTRE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Direction
des services
administratifs
et financiers

00 05 30

Monsieur ,

Vous avez présenté une demande d'indemnisation au titre du décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 instituant une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites.

Votre demande a fait l'objet d'une décision du Premier ministre, dont vous trouverez ci-joint la copie, vous accordant le bénéfice de cette indemnisation, sous la forme d'une rente viagère comme vous l'avez souhaité.

Cette décision est transmise aujourd'hui même à l'Office national des anciens combatttants et victimes de guerre qui procédera à la mise en paiement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick PIERRARD

Monsieur Guy BOBICHON
83, boulevard Voltaire

75011 PARIS

Monsieur MALLERET
Secrétariat : Mme Dufaud 01 44 42 10 02
M Durand 01 44 42 10 03

18, rue Vaneau - 75700 PARIS - Téléphone: 01 42 75 80 00 - Télécopie: 01 42 75 70 72 - mél. courrier@dsaf.pm.gouv.fr

PREMIER MINISTRE

54

EXTRAIT
de la décision du 22 septembre 2000

NOR: PRM X 00 04361S

Le Premier ministre,

Sur proposition du ministre de la défense,

Vu le décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 instituant une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites,

Art. 1er : La mesure de réparation prévue à l'article 1er du décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 est accordée aux personnes dont les noms suivent.

Art. 2 : Conformément à l'option exercée en application de l'article 2 dudit décret, cette mesure d'indemnisation sera versée sous forme d'une rente viagère de 3.000 F par mois et prendra effet, en application de l'article 5 du même décret, aux dates ci-dessous mentionnées.

Nom - Prénom(s)	Date de naissance	Date d'effet de la rente viagère
..... M. BOBICHON Guy	30 décembre 1940	1er septembre 2000

Fait à Paris, le 22 septembre 2000
Pour le Premier ministre
et par délégation,
le secrétaire général du Gouvernement,
Jean-Marc SAUVÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Secrétariat Général du Gouvernement

Extrait certifié conforme
Pour le Secrétaire Général du Gouvernement

Danielle MEZOU

CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

SECTION DU 11EME ARRONDISSEMENT

Paris, le 20 septembre 2000

SB

Monsieur Guy BOBICHON
83 , Boulevard VOLTAIRE
75011 PARIS

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la commission permanente du comité de gestion de la 11ème section du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris a décidé, lors de sa séance du 20 septembre 2000, de vous accorder une Allocation Exceptionnelle de 500 FRS.

La Direction de la 11ème section du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris vous adressera le document qui vous permettra de percevoir l'aide accordée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée et de mes sentiments dévoués.

Le Député-Maire
Président du Comité de Gestion
de la 11ème section du Centre d'Action Sociale

Georges SARRE

130, avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS

MUTUELLE GÉNÉRALE DES PTT MG

SB

Mutuelle Générale des PTT
Section 105
34 Rue du Chemin Vert
75011 PARIS
Téléphone : 01 43 14 08 08

Objet : Demande d'allocation d'entraide
Affaire suivie par Guy Limant

A

Monsieur Guy BOBICHON
83 Boulevard VOLTAIRE
75011 PARIS

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la commission sociale de la Section 105 vient de vous octroyer une allocation d'entraide d'un montant de 2500Frs00.
Cette aide est destinée à réduire la part des dépenses restant à votre charge après la pose de prothèses dentaires.
Pour la suite des soins la commission sociale vous invite à vous rapprocher de praticiens pratiquant une tarification au niveau des conventions passées par la MGPTT.
Par ailleurs, nous demandons à la Mutuelle de revoir sa participation relative au SPR 30 non pris en compte lors du dernier remboursement (environ 700 Frs00).
Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments mutualistes les meilleurs.

A Paris le 10 Octobre 2000
Le Directeur de Section

Guy Limant

Chapter 6

On January 28, 2000, only,
France recognizes the facts which go back up to more than 50 years:

-theft of the German compensation on the basis of the german document of 1958,
-Theft of the maternal family, in 1945 ,
-My 59 years. Botched up !

In exchange :

JOSPIN pension
3 000 FF monthly
46 Euros !

Archives

Document 6a:

Report of the DRAI Commission,
organized by the French government,
Report which recognizes facts above...
On january 28, 2000 !

Chapitre 6

Le 28 janvier 2000, seulement,
la france reconnaît les faits qui remontent à plus de 50 ans :

- vol de l'indemnisation allemande sur la base du document de 1958,
- vol de sa famille maternelle, en 1945,
- ses 59 années massacrées.

Archives

Document 6a :
rapport de la commission DRAI,
mise en place par le gouvernement français,
rapport qui reconnaît les faits ci-dessus...

1. Nom/Surname

-B O B I C H O N-

2. Prénoms/Given names

GUY

3. Nationalité Française/French Nationality

4. Date de naissance/Date of birth

30/DEC/40

5. Sexe/Sex

M

6. Lieu de naissance/Place of birth

ELNE

PYRENEES ORIENTALES

7. Date de délivrance/Date of issue

20/JUIL/1998

9. Autorité/Authority

Le Préfet de Police
et par délégation
Le Directeur de la
Police Générale

PREFECTURE DE POLICE
M11
11

8. Date d'expiration/Date of expiry

19/JUIL/2003

10. Signature du titulaire/Holder's signature

11. Domicile/Residence

83, BOULEVARD VOLTAIRE
PARIS 11 EME

Nouveaux domiciles/New residences

12. Taille/Height

1,68 M

13. Couleur des yeux/Colour of eyes

MARRON

14. La validité du présent passeport est prorogée jusqu'au/Extension of the passport

Autorité/Authority

Fait le/Extended on

PREMIER MINISTRE

Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation

LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL

Paris, le 26 janvier 2000

Requête 3
ZANDT

RAPPORT

Vu les articles 4 alinea 2 et 5 alinea 1 du décret n°99.778 du 10 septembre 1999 instituant une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'occupation.

Vu la requête présentée par Monsieur Wladimir ZANDT né à ELNE (Pyrénées Orientales) le 30 décembre 1940, demeurant à Paris 83 boulevard Voltaire et représenté par Me Franck SERFATI, avocat à la Cour, pour obtenir réparation des spoliations subies par sa mère naturelle Perla ZANDT née à Varsovie le 18 mars 1913, morte à Auschwitz.

Ainsi qu'en fait foi son extrait de naissance Wladimir ZANDT est né le 30 décembre 1940 à la maternité d'Elne (P.O.) ou sa mère, Perla ZANDT, juive polonaise internée au camp de Rivesaltes, avait été admise pour une durée de six semaines.

Perla ZANDT parvenait à s'enfuir avec son enfant âgé de trois semaines, cherchait à rejoindre sa sœur Sarah à Aix les Bains, et se fixait à Lyon où elle résida de 1941 à 1944 dans un logement, 81, rue Rabelais (6ème) exerçant une activité de corsetière et faisant des ménages.
Traquée, sa sœur Sarah et le mari de celle-ci arrêtés fin 1942, Perla ZANDT réussissait à mettre son enfant en sécurité chez une dame d'Aix les Bains, avant d'être arrêté à son tour le 13 juin 1944, à Lyon, transférée à Drancy le 4 juillet et déportée à Auchwitz par le convoi 77 du 31 juillet...le dernier.

*
* *

Non seulement Wladimir ZANDT n'a jamais demandé ou obtenu de réparation quelconque mais au contraire, sa famille adoptive, dans le dessein d'effacer tout lien avec sa mère naturelle, a fait échec tant aux démarches entreprises par le frère de celle-ci depuis les Etats-Unis en vue d'une adoption, qu'aux possibilités d'indemnisations allemandes signalées par l'OSE le 18 février 1958.

Wladimir ZANDT est donc fondé dans sa présente requête a demander réparation à la Commission.

*
* *

Les documents établis lors de l'arrestation de Perla ZANDT prouvent que celle-ci exerçait la profession de corsetière à son domicile à Lyon 81, rue Rabelais.
Il est permis d'en conclure que cette activité lui a permis de vivre, d'élever son enfant pendant quatre ans, de payer la pension de celui-ci, et qu'elle possédait nécessairement le matériel professionnel et le mobilier élémentaires.

Il appartiendra à la Commission d'apprécier le montant de la demande d'indemnisation qui, en tout état de cause semble modeste.

Jean-Pierre MONESTIE

PREMIER MINISTRE

Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation

Paris, le 31 janvier 2000

Monsieur Wladimir ZANDT

83, boulevard Voltaire
75011 PARIS

Requête 3
ZANDT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, **pour votre information**, la copie de la décision qui a été rendue le **VENDREDI 28 JANVIER 2000** par la Commission, sur la demande d'indemnisation que vous avez formulée.

LA SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION

Fabienne FROMENTIN

Chapter 7

42 years of inquiry alone,
which allows to WLADIMIR ZANDT,

to discover certain "details"
that France is ashamed in front of America,
and in front of the world!

-Argelès's French camp,
-Rivesaltes's French camp
-The PERLA internment and her evasion...
-The trip from Perpignan to Lyon, without speaking French !

Archives

Document 7a:

PERLA in the Elne's maternity ward
The internment camp maternity from Argelès-Rivesaltes

Document 7b:

PERLA with her Baby, at Elne,

Document 7c:

The trip of PERLA, from Rivesaltes to Lyon...
Region where lives her Sister, deported, also, by France !

Chapitre 7

42 années d'enquête en solitaire, tenace,
qui permettent à WLadimir Zandt,

de découvrir certains " détails "
dont la france a honte devant l'Amérique,
devant le monde !

- le camp français d'Argelès,
- le camp français de Rivesaltes
- l'internement de PERLA et son évasion...
- son périple de Perpignan à Lyon, sans parler la langue française !

France et allemagne :
toujours coupables de crimes contre l'Humanité,
cimes imprescriptibles,
donc celui de PERLA ZANDT, ma Maman !

Leur honte commune devant les Nations !

Archives

Document 7a :
PERLA à la maternité d'Elne

Document 7b :
PERLA avec son Bébé, à Elne,

Document 7c :
le périple de PERLA, de Rivesaltes à Lyon...
région où vit sa Soeur, déportée, elle aussi, en 1942 !

FRIEDEL
BOHNY-REITER

JOURNAL DE RIVESALTES 1941-1942

EDITIONS
ZOE

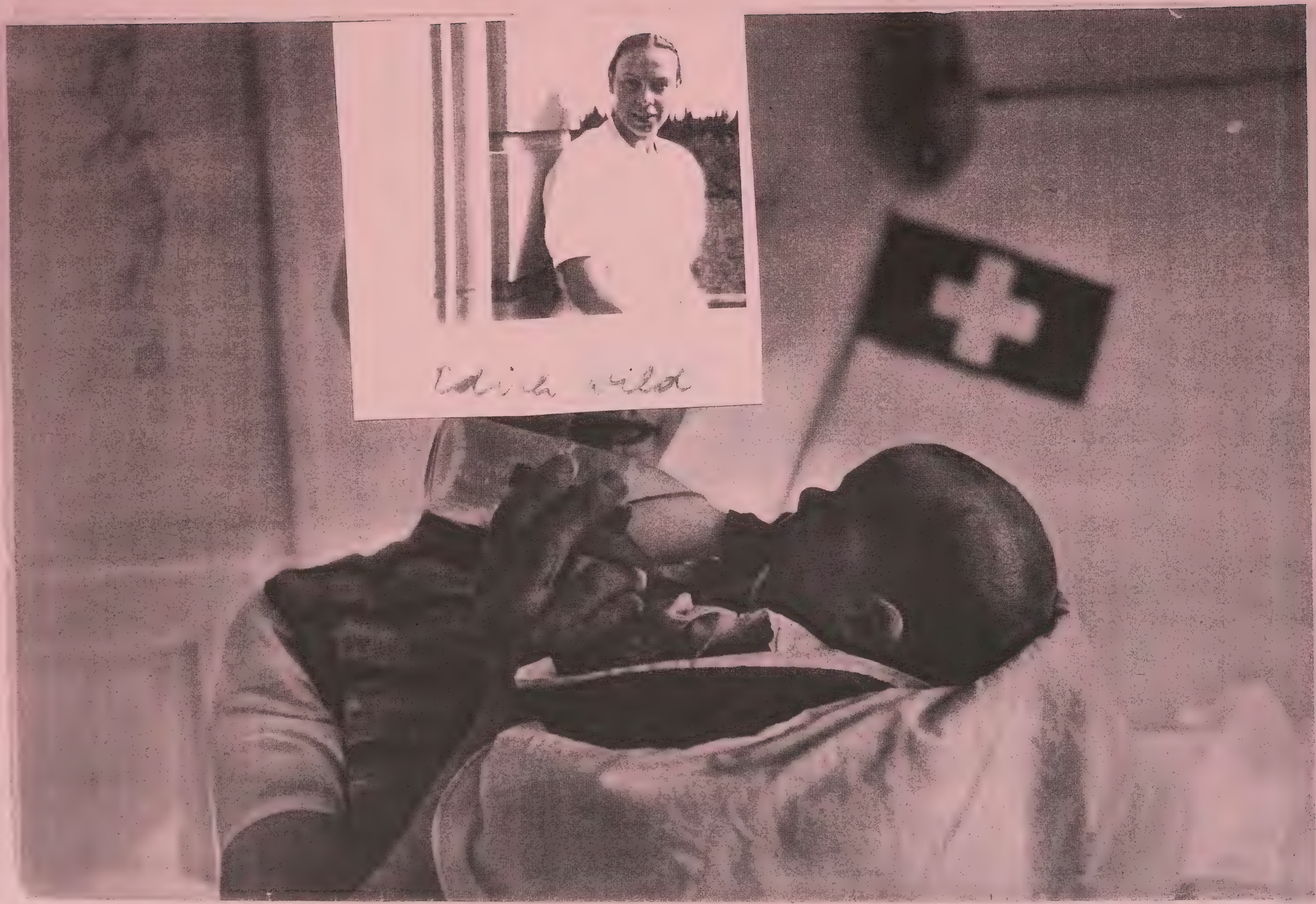

DÉPARTEMENT
DES
PYRÉNÉES-ORIENTALES

VILLE
d'ELNE

MAIRIE

Extrait du Registre des Actes de l'État Civil

N° de l'Acte

187

Naissance

de ZANDT Wladimir

Masculin ~~naturel~~

30 Décembre

Le trente décembre mil neuf cent quarante,

deux *heures* trente cinq

EST NÉ (1) Mas Mirous

(2) Wladimir ZANDT

du sexe masculin

de Perle ZANDT, née à Varsovie (Pologne) le dix huit mars mil neuf cent treize, réfigiée Polonaise

et de

son épouse domiciliés à Elne.

Dressé le trente décembre mil neuf cent quarante

dix *heures*

sur la déclaration d'un témoin majeur qui lecture faite a signé avec Nous, Maire d'Elne, Officier de l'Etat Civil.

(1) Lieu de la naissance.
(2) Prénoms, nom.

Pour extrait conforme,

ELNE, le 7 Mai *mil neuf cent* quarante six

LE MAIRE,

MAIRIE D'ELNE (Pyrénées-Orientales)

83, BOU
PARIS 11
Nouveau

N° 187

Naissance de Zandt
Vladimir
Masculin naturel
30 Décembre

Le trente décembre mil neuf cent quarante, deux heures trente cinq minutes, Mr Mme Vladimir Zandt fils reconnu de Paule Zandt, née à Varsovie (Pologne) le dix huit Mars mil neuf cent treize Réfugiée polonaise. Demeurant trente décembre mil neuf cent quarante dix heures. sur la déclaration de Elisabeth Eidenberg vingt sept ans. Directrice de la maternité Seine Fonctionnaire à Etre qui lecture faite a déclaré avec nous Joseph Antenc, Président de la délégation spéciale

E. Eidenberg

Centre d'Hébergement
de
RIVESALTES

Dossier N° 923
Ilot K
Baraque :

Nom ZANDT
Prénoms : Perla
Lieu de naissance : Varsovie
Date de naissance : 18. 3. 1913
Nationalité : Polonaise
Religion : Sans
Situation de famille : célib.
Nombre d'enfants : 1
Profession : Typ.
Observations : Hospital. St. Louis Bedous · 26. 9. 41

Transféré le
Transféré le
→ Évadé le 9 1 42.
Retour le

24799 12
CC
Nom : ZANDT
Prénoms : Perla
Date Naissance : 18 3 13
Lieu : Varsovie
Nationalité : Polon.
Profession : corsetière
Domicile : Lyon
8 R. de Babylone
C. I. val. jusqu' Fin 42

CAMP DE DRANCY
94799 6150
Reçu de Mme ZANDT Perla
21 rue Rabelais
LYON
somme de cinq cents francs
P.A. Lyon 500
Drancy, le 11 Juillet 1941
Le Chef de la Police du Camp :

CONSEIL GÉNÉRAL PYRÉNÉES ORIENTALES

Direction des Archives Départementales

Perpignan, le 24 janvier 2005

ATTESTATION

Je soussignée, directeur des Archives départementales des Pyrénées-Orientales, atteste qu'un dossier provenant du service des étrangers de la préfecture, au nom de ZANDT Perla, est conservé aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales.

Les renseignements mentionnés sont les suivants :

Madame Perla ZANDT
né(e) le 18-03-1913 à Varsovie
de nationalité polonaise
a été interné(e) au camp de RIVESALTES : îlot K, dossier 9232, entrée le 10-05-1941, sortie pour hôpital Saint-Louis (sans date), retour le 26-09-1941, évadée le 9-01-1942.

Le Directeur des Archives Départementales

Ch. Lange

Cote archives 1260 W 35 à 67 ordre alpha.

REGISTRE DES ENTREES

Cahier

RIVE-SALTES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

260 W 78

NOMS	PRENOMS	NATION.	Logement C.	Logement B	Dates E.	Dates S		OBSERVATION
LLIERTE	Carmen	espagn.	J	24	10.5.41			
MAJOOJE.	Trun	"	"	"	"			
"	Vicente	"	"	"	"			
LOPEZ	Maria.	"	"	"	"			
"	Martin	"	"	"	"			
"	Sub	"	"	"	"			
FERQUET	Angele						13/6.42	libre a Gl Enrique Centre GTE 405.
"	Enrique						13/6.42	libre a Gl Enrique Centre GTE 405
"	Liberta	"	"	"	"			
ZANDT	Otto	"	"	"	"			9e 14359 Evadé le 1-1-42
PRIETO	Angela	"	"	"	"			Voir 14158
SANCHEZ	R.						30/8.42	libéré à Djelfa (C.
"	Roro	"	"	"	"			
"	Ramon							colonie évadé 3-1-42
"	Salvador	"	"	"	4		7/8.42	TCV a Camp Chap
"	Antonio	"	"	"	4		"	26-11-41
MONISARAT	Garco	"	"	"	"			
GUERRA	Maria	"	"	"	"			
"	Liberto	"	"	"	"			
"	Carlos	"	"	"	"			
VURGILI	Jurre	"	F		"			
MUNILA	Sorta						11.6	Libéré
LOPEZ M.	Vicente						16.6	id
PERREZ	Saturnino						17.6	Evadé
JIMENEZ	antonio						17.6	Libéré
PERET	Sorta						"	"

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES PYRÉNÉES ORIENTALES

1260W34

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
BOUCHES-DU-RHÔNE

Centre d'Hébergement de RIVESALTES

Dossier N° 9425
Ilot : J
Baraque : 26

Nom : Zandt,
Prénoms : Wladimir
Lieu de naissance : Elne
Date de naissance : 30.12.1940
Nationalité : Polonaise
Religion : Catholique
Situation de famille :
Nombre d'enfants :
Profession :
Observations : Colonie Banyuls
9/7/41

Centre d'Hébergement de RIVESALTES

Dossier N° 9232
Ilot : K
Baraque :

Nom : ZANDT
Prénoms : Perla
Lieu de naissance : Varsovie
Date de naissance : 18.3.1913
Nationalité : Polonaise
Religion : Sans
Situation de famille : célib.
Nombre d'enfants : 1
Profession : s/prof.
Observations : Hopital St. Louis
Bolcau : 26.9.41

Libéré le
Transféré le
Evadé le 9-1-42
Retour le

7C

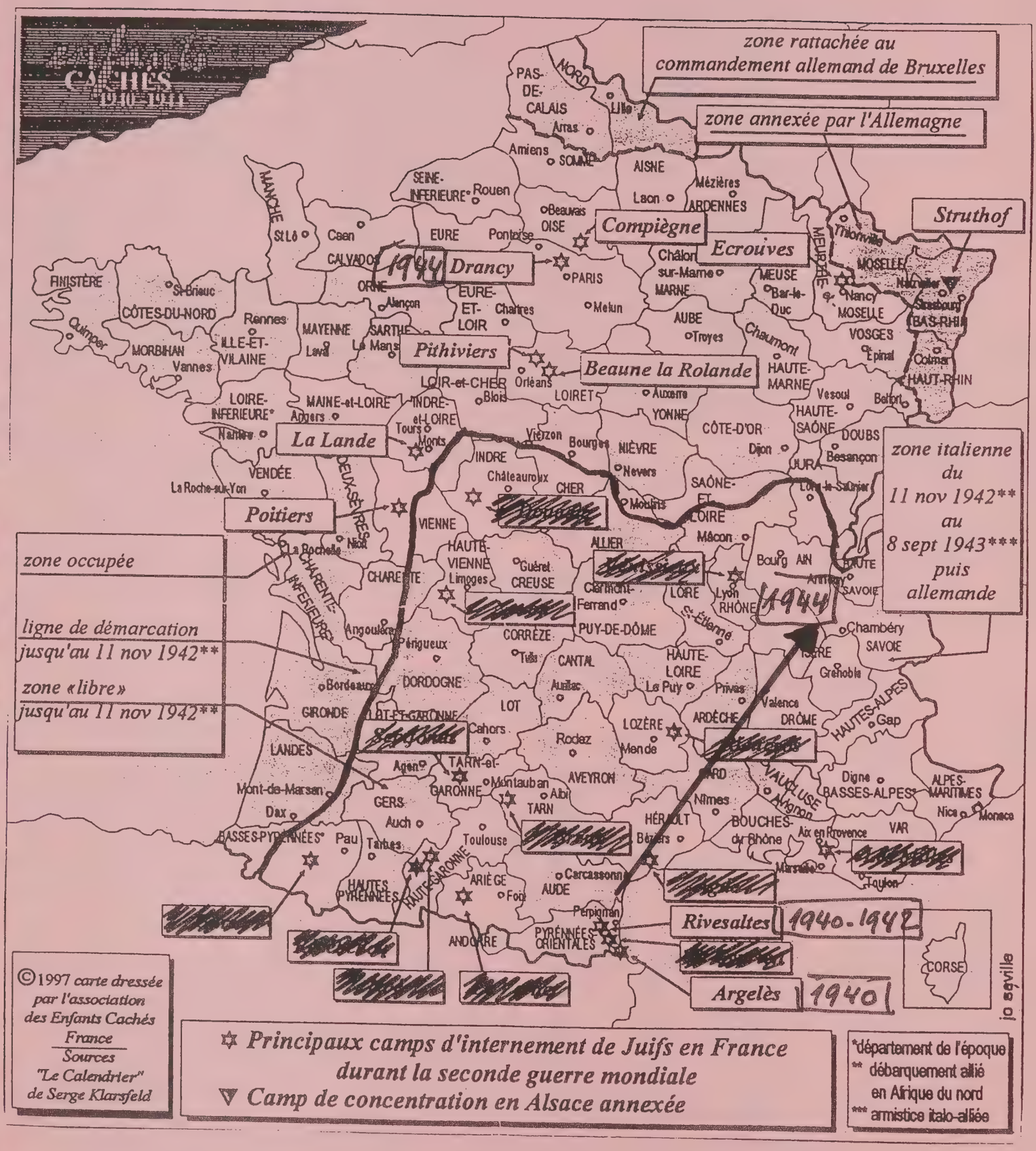
CACHÉS
1940-1944
zone rattachée au commandement allemand de Bruxelles
zone annexée par l'Allemagne
Struthof
Compiègne
Ecrouves
1944
Drancy
Pithiviers
Beaune la Rolande
La Lande
Poitiers
zone italienne du 11 nov 1942** au 8 sept 1943*** puis allemande
zone occupée
ligne de démarcation jusqu'au 11 nov 1942**
zone «libre» jusqu'au 11 nov 1942**
Rivesaltes
1940-1942
Argelès
1940
PAS-DE-CALAIS
NORD
SEINE-INFERIEURE
MANCHE
CALVADOS
EURE
OISE
AISNE
ARDENNES
MEUSE
MOSELLE
BAS-RHIN
HAUT-RHIN
VOSGES
HAUTE-MARNE
MARNE
AUBE
FINISTÈRE
CÔTES-DU-NORD
MORBIHAN
ILLE-ET-VILAINE
MAYENNE
SARTHE
ORNE
EURE-ET-LOIR
LOIR-et-CHER
LOIRET
YONNE
NIÈVRE
CÔTE-D'OR
HAUTE-SAÔNE
DOUBS
JURA
LOIRE-INFERIEURE
MAINE-et-LOIRE
INDRE-et-LOIRE
VENDÉE
DEUX-SÈVRES
VIENNE
INDRE
CHER
ALLIER
SAÔNE-ET-LOIRE
HAUTE-VIENNE
CREUSE
CHARENTE
CHARENTE-INFERIEURE
CORRÈZE
PUY-DE-DÔME
LOIRE
RHÔNE
AIN
SAVOIE
HAUTE-SAVOIE
CANTAL
HAUTE-LOIRE
ISÈRE
DORDOGNE
LOT
GIRONDE
LOT-ET-GARONNE
LOZÈRE
ARDÈCHE
DRÔME
HAUTES-ALPES
LANDES
TARN-et-GARONNE
AVEYRON
GARD
VAUCLUSE
ALPES-MARITIMES
GERS
TARN
HÉRAULT
BOUCHES-du-Rhône
VAR
BASSES-PYRÉNÉES
HAUTES-PYRÉNÉES
HAUTE-GARONNE
ARIÈGE
AUDE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
ANDORRE
CORSE
Bordeaux
Angoulême
Périgueux
Limoges
Guéret
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Grenoble
Chambéry
Cahors
Rodez
Mende
Privas
Valence
Gap
Agen
Montauban
Albi
Auch
Toulouse
Tarbes
Pau
Dax
Mont-de-Marsan
Nîmes
Béziers
Carcassonne
Foix
Perpignan
Marseille
Toulon
Nice
Monaco
Digne
Aix en Provence
Brest
Quimper
St-Brieuc
Rennes
Laval
Le Mans
Alençon
Chartres
Melun
Troyes
Chaumont
Épinal
Colmar
Belfort
Vesoul
Besançon
Dijon
Auxerre
Blois
Orléans
Tours
Angers
Nantes
La Roche-sur-Yon
Vannes
Poitiers
Niort
La Rochelle
Châteauroux
Vierzon
Bourges
Nevers
Moulins
Mâcon
Bourg
Arbois
Lons-le-Saunier
Thionville
Metz
Nancy
Sarrebourg
Strasbourg
Mulhouse
Colmar
Châlons-sur-Marne
Bar-le-Duc
Amiens
Arras
Lille
Laon
Mézières
Beauvais
Pontoise
Rouen
Caen
St-Lô
Avranches
Cherbourg
Saint-Malo
Lorient
Quimperlé
Vannes
Redon
Nantes
Saumur
Tours
Le Mans
Laval
Alençon
Évreux
Dieppe
Le Havre
Fécamp
Abbeville
Boulogne
Calais
Dunkerque
Saint-Omer
Béthune
Douai
Valenciennes
Maubeuge
Charleville
Sedan
Reims
Épernay
Châlons-en-Champagne
Troyes
Sens
Auxerre
Nevers
Montluçon
Vichy
Clermont-Ferrand
Le Puy
Aurillac
Tulle
Brive
Périgueux
Angoulême
Cognac
La Rochelle
Rochefort
Saintes
Niort
Poitiers
Châtellerault
Tours
Blois
Orléans
Montargis
Fontainebleau
Melun
Meaux
Paris
Versailles
Rambouillet
Chartres
Dreux
Évreux
Rouen
Elbeuf
Pont-Audemer
Lisieux
Bayeux
Cherbourg
Saint-Lô
Coutances
Granville
Avranches
Fougères
Vitré
Rennes
Saint-Brieuc
Lannion
Morlaix
Brest
Quimper
Concarneau
Lorient
Quimperlé
Pontivy
Redon
Châteaubriant
Ancenis
Saumur
Cholet
Bressuire
Parthenay
Niort
Fontenay-le-Comte
Les Sables-d'Olonne
Challans
Saint-Nazaire
Pornic
Clisson
Nantes
Montaigu
Les Herbiers
La Roche-sur-Yon
Luçon
Rochefort
Saintes
Jonzac
Pons
Royan
Cognac
Angoulême
Ruffec
Confolens
Limoges
Guéret
Aubusson
Bourganeuf
Saint-Yrieix
Brive
Tulle
Ussel
Argentat
Figeac
Gourdon
Sarlat
Périgueux
Nontron
Thiviers
Bergerac
Libourne
Bordeaux
Arcachon
Lesparre
Blaye
Jonzac
Saintes
Rochefort
La Rochelle
Surgères
Aunis
Marans
Niort
Parthenay
Thouars
Saumur
Chinon
Loches
Amboise
Vendôme
Romorantin
Salbris
Gien

Chapter 8

A 42 years inquiry
Which allows Wladimir Zandt
to discover his personal path which was hidden from him ...

His internment
and the rickets from the age of 5 months ...

The origine of the weakened health for ever,

of the omnipresent nightmares,
his attraction to alcohol, to try to forget,
and hissuicidal tendencies,

And being unable to start a family

and to becom a Father,
as it is those that did not suffer...

Archives

Document 8a:

2 "blocks" where PERLA and WLDIMIR
were interned, at the Rivesaltes internment camp

PERLA and her Baby...

Document 8b:

The effects of the "care", the the treatment
of the french state emloyees in uniform

Chapitre 8

Enquête de 42 ans
qui permet à Wladimir Zandt
de découvrir son parcours personnel qui lui a été caché...

son internement
et son rachitisme dès l'âge de 5 mois...

à l'origine
de sa santé fragilisée à jamais,

de ses cauchemars omniprésents,
de son attirance pour l'alcool, pour tenter d'oublier,
de ses tendances suicidaires,

de son incapacité à fonder une famille
et d'être Père,
comme le sont les français qui n'ont pas souffert...

Archives

Document 8a :
les 2 "blocs"
où étaient internés, à Rivesaltes,
PERLA et son Bébé...

Document 8b :
les effets des " soins "
des fonctionnaires français en uniforme

CONSEIL GENERAL PYRENEES ORIENTALES

Direction des Archives Départementales

Perpignan, le 24 janvier 2000

ATTESTATION

Je soussignée, directeur des Archives départementales des Pyrénées-Orientales, atteste qu'un dossier provenant du service des étrangers de la préfecture, au nom de ZANDT Wladimir, est conservé aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales.

Les renseignements mentionnés sont les suivants :

M.[2] Wladimir ZANDT
né(e) le 30-12-1940 à Elna
de nationalité polonaise
a été interné(e) au camp de RIVESALTES : îlot J, baraque 26, dossier 9425, entré le 27-5-1941, sorti pour colonie Banyuls le 9-07-1941.

Le Directeur des Archives Départementales

Ch. Lanzé.

Christian LANZÉ

	Nom	Prénoms	Nationalité	J	B	G	S	Observations
	~~CLOZ-VEGO~~	~~Eliza~~	~~Espagnole~~	~~J~~	~~25.5~~			30/8-42 évadée
		Anne Marie						5/8-42 T-C V Banuyls sur
		Ufaniewa						30-4-42 transfert C V ou Gurs
	BALDYGA	Joseph	Polonaise	F				
	CASTRO	Pepita	Espagnole	J	25.5			
	WELSCHMITOVA	Maria	Tchèque	K	26.5			
	~~WEINGERGAROVA~~	~~Helena~~		~~B~~				~~9428 4288~~
	~~VILLA SOLER~~	~~Basarda~~	~~Espagnole~~	~~F~~	~~76~~			~~Libéré~~
	Gonzalez	Antoine		J	25.5.26			29/4/4 libéré
		Elisa						
	Muller	Leo						Libéré
	WEISS	David						
		Sabina						
	Sauque	Joseph	Espagnol					2.8.41 décédé
	Zandt	Waldemar	Polonais					Pologne 21-2-47
	Zuteur	Nathan	Allemande	B	26			~~voir 5169 retour~~ ~~hôpital le 24 Mars~~
	Reich	Gella			68			19.7.41 @ Lodz
	~~LIEBERLER~~	~~Felipa~~	~~Hongroise~~	~~B~~	~~21~~			~~1916~~
	FRANKL	Rose	Autrichienne					13-5-42 libéré Maternité Elisa
		Pierre						Pour Banyuls 26-11-42
	CARFUNKEL	Pierre	Polonaise					10.6- Evadé
		Frédéric						id id
		Hartog						id id
	REDONDO	Rebeca	Espagnol					31.7.41 rapatrié
		Manuel						31.7.41 rapatrié
		Moisés						" "

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES PYRÉNÉES ORIENTALES

CHS DE LA SAVOIE

BASSENS, le 19.07.1999

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
N/REF : PC/MFR
REF : **Perla ZANDT**

Mr Wladimir Zandt
83, Boulevard Voltaire
75011 PARIS

Monsieur,

J'ai bien reçu votre fax en date du 16 courant par lequel vous me demandez une attestation de présence dans notre établissement de votre mère, Madame Perla ZANDT, attestation que vous voudrez bien trouver ci-joint (décédée à AUSCHWITZ en 1944) admise par Paul Tournier à la Synagogue de Lyon.

Pour ce qui concerne son état de santé à sa sortie, conformément aux textes en vigueur, ces renseignements, pour autant qu'ils restent encore en notre possession, ne pourront vous être communiqués que par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Donné à E. Guigon, Mimosse.
Copie au REPELLIN.
— Dr. Belaïch.

Le Directeur

P. COLLET

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ
DE LA SAVOIE
B. P. 1126
73011 CHAMBÉRY Cedex

Tél. 79.60.30.30

Le Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie

Certifie que :

M^me^ Perla ZANDT

N° S. S.

Entré(e) au Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie le

22.12.1942

En est sorti(e) le 15.4.1943

Certificat délivré à titre administratif, pour servir et valoir ce que de droit.

Bassens, le 19.7.99

Le Directeur,

NMR

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE LA SAVOIE

Monsieur Wladimir ZANDT
83, Boulevard Voltaire

75011 PARIS

73 CHAMBÉRY
19 7 99
SAVOIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
0270
POSTES
N° 01284

MS 19362

Je soussigné, Docteur Chevallier Marc certifie avoir examiné en consultation avec le Dr BUISSON Robert, Medecin-Chef de l'Hopital de Bassens, Diplomé de Psychiatrie, Madameiselle ZANDT Perla, née le I8 Mars I9I3, que nous avons trouvé atteintede logorrhée avec mobilité de l'attentíon, troubles de l'humeur et du caractére, nombreuses idées delirantes de grandeur et de persécution.

Cette personne, en raison de son caractére extravagaht et de sa psychose maniaque créera surement des incidents avec les Autorités d'Operation.

En cons"quence, après avis du Dr Buisso j'estime qu'il est indispensable de la faire admettre dans un Etablissement soumis à la loi de I838.

Fait à Aix le 22 Décembre I942

1re ADMISSION

Numéro Matricule 11487

HOPITAL PSYCHIATRIQUE AUTONOME DE BASSENS
près CHAMBÉRY (Savoie)

Placement Volontaire 4e classe.

Nom et Prénoms : LANDT Perla

Entré le 22. XII. 1942.

Sorti le

Relevé des Certificats Médicaux et Correspondance

1ère Admission

Domicile

Commune Aix. les. Bains

Département Savoie

Profession

Etat civil Célibataire.

Filiation

Père

Mère

Lieu et date de naissance

Nationalité Polonaise

Religion

Certificat de 24 heures

Bassens, le 23. XII. 1942.

Est atteinte d'excitation maniaque avec trouble de l'humeur et du caractère. Se singularise par ses paroles à l'égard des autorités occupantes.

Placement justifié.

Dr Buisson.

Certificat de Quinzaine

6.1.43

6.1.43 est atteinte d'excitation maniaque avec trouble de l'humeur et du caractère. Agitation nocturne. Trouble de sommeil et de ses voisines.

Pas d'amélioration.

A maintenir.

Dr Buisson.

23-1-43 Certificat de situation pour
Maintien d'office -
est atteint d'intoxication morphique avec
démence des progrès et des actes, d'intoxication
qui le rendent dangereux pour la sécurité
publique -
doit être maintenu à Braun -
le placement volontaire peut être transformé
en placement d'office -
A. Buisson.

10-4-1943. Certificat de Sortie -
est guérie de son état d'intoxication morphique
qui avait motivé son internement
Peut être remise en "liberté" !! (!)
Dr Buisson.

Centre d'Hébergement
de
RIVESALTES

Dossier N° 9425
Ilot : J
Baraque : 26

Nom : Zandt,
Prénoms : Vladimir
Lieu de naissance : Elbe
Date de naissance : 30.12.1940
Nationalité : Polonaise
Religion : Catholique
Situation de famille :
Nombre d'enfants :
Profession :
Observations : Colonie Bayeux
9 I 41

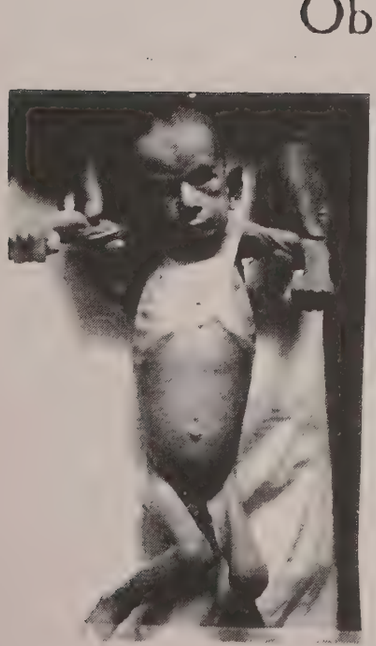

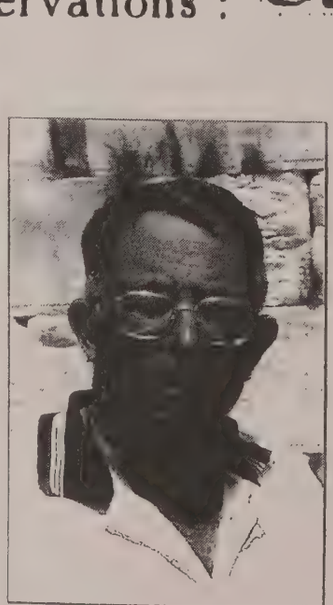

La Pouponnière suisse à Banjuls s/Mer en 1941

A la fin du mois de mai 1941, étant engagée par le Secours Suisse, je me rendis à Banyuls, dans le Sud de la France. Banyuls est situé à la frontière espagnole au pied des Pyrénées. C'est une petite ville idyllique de la Côte méditerranéenne, et notre maison se trouve au bord de la mer. Notre tâche était d'organiser, avec une infirmière genevoise spécialisée pour les enfants, une pouponnière qui recevrait les enfants victimes de la guerre en provenance des grands camps d'internement pour Espagnols de la région. La maison, à vrai dire, n'était pas précisément appropriée à notre travail. Cependant, nous l'avons, non sans peine, en quelque mesure adaptée à notre but, et avons pu accueillir en juin nos premiers enfants.

C'était quelques nourrissons de la Maternité suisse d'Elne, proche de nous, dont les mères, des Espagnoles, vinrent chez nous pour travailler comme aides.

Un jour de la mi-juillet 1941, nous attendions les premiers enfants venant du Camp de Rivesaltes (P.O.). Comme le train avait eu une panne, les enfants n'arrivèrent que le soir, vers huit heures: fatigués, poussiéreux, affamés, pâles et sales. Ces neuf petits étaient misérablement habillés; certains avaient voyagé en chemise de nuit et portaient des pantoufles en loques. De toutes façons, aucun n'avait de culotte. Parmi ces enfants se trouvaient aussi trois nourrissons; l'un d'eux était si malade que l'infirmière accompagnante l'avait laissé à Elne, pour éviter son décès dans le train, et, peut-être, dans l'idée qu'on puisse encore l'aider, grâce au lait maternel. Un autre, âgé de 4 mois était lui aussi dans un état misérable: très maigre, blanc comme cire, avec, dans son visage ratatiné, d'immenses yeux sombres et sérieux qui regardaient si tristement. Il ne put en effet être sauvé que grâce au lait maternel. Les autres enfants, tous entre un et trois ans, étaient tristes, ne pouvaient ni rire ni jouer (ce que nous trouvions très étrange, et qui nous inquiétait). Ils étaient toujours fatigués, mécontents et pleurnicheurs, parfois méchants, cherchant à nous battre et à nous mordre. Ils aimaient à rester couchés sur le sol ou assis dans un coin, et sucer leur pouce. Ils n'avaient absolument aucun intérêt pour les jouets que nous mettions à leur disposition. Ils avaient toujours une attitude de défense surtout envers les infirmières en uniforme. En habits civils, on pouvait un peu mieux les approcher, mais ils restaient toujours anxieux et méfiants. Nous avions aussi beaucoup de peine à les tenir au jardin, à les emmener à la plage ou en promenade. Peut-être craignaient-ils de ne plus pouvoir revenir? Ils faisaient de terribles scènes, se roulaient par terre et criaient. Ce n'est que beaucoup plus tard, lorsqu'ils eurent compris qu'après chaque promenade on revenait, qu'ils sortirent avec plaisir.

Voir Archives fédérales de Berne juillet 1941

Contin' for la CRS Suisse de enfants victimes des camps du Sud. Confirmation faite aux Archives de la CRS Berne - juillet 2000

88

O.S.E-France

4117

N° 32

NOM Z A N D T

Prénoms Wladimir

Date de naissance 20 décembre I940

Lieu de naissance Elne (Pyrénées Orient.)

Nationalité d'origine française

Nationalité actuelle "

ATTACHES FAMILIALES A L'ÉTRANGER

Pays U.S.A.

Degré de parenté oncle

S

PÈRE

Nom

Prénoms

né le

à

Dernière adresse connue

Adresse actuelle
père inconnu

Adresse actuelle
c/o Mme Renée -Bld du Port aux filles
AIX-LES-BAINS (Savoie)
aout I945 c/o Mme et Mr. Bobichon à Neyron
(Ain) juillet

MÈRE

Nom Zandt

Prénoms Perla

née le 33 ans

à Varsovie (Pol)

Dernière adresse connue

Adresse actuelle
déportée mai I943
de Lyon
nat. polonaise

FRÈRES ET SŒURS

1.	né le	à	Adresse	
2.	né le	à	Adresse	
3.	né le	à	Adresse	
4.	né le	à	Adresse	
5.	né le	à	Adresse	
6.	né le	à	Adresse	

Tuteur légal

Parrain ou marraine

Pièces d'identité Certificat Nr.9634 du P.D.R.

8B

PHOTO

Yeux Nez Cheveux

Signes particuliers

Fiche établie le :

I6/I0/I944

ÉTAT DE SANTÉ

Taille Poids

Maladies antérieures anc. troubles psychiques

Vaccinations (avec dates) antidiphtérique en I943

L'enfant a-t-il des défauts ou des tares particulières ? enfant taille 3 ans très maigre – adénopathie cervicale – org quement rien – psychiquement semble présenter re tard 1 an I/2 – troubles digestifs ne pourrait su porter que bouillies et soupes

Histoire de l'enfant et de sa famille

Mère maladie mentale déportée de Lyon mai I942 enfant placé par une tante(déportée actuellement)à Aix pas de père. Mère entrée en France en I940. Placé depuis I942 à Aix Juillet I945 : parti à l'Aide aux Mères à St Etienne depuis août chez Mme Bobichon, Industriel qui voudrait l'adopter Juillet 48 OSE Lyon - plus suivi

INSTRUCTION

Niveau d'instruction

Certificats, diplômes

Instruction professionnelle

Connaissance des langues (degré)

Dons et capacités particuliers

Portrait moral de l'enfant

enfant arriéré a rééduqué

ATTACHES FAMILIALES A L'ÉTRANGER

(Degré de parenté et adresses)

U.S.A.: oncle

Mr;Morris Sand, 35 Arden Street New York 34 N.Y.

ÉMIGRATION

Existe-t-il un dossier ?

Où ?

État des démarches

Chapter 9

PERLA is arrested by a french nazi,
8 days after the lAmerican's french landing,
on the Normandy beaches,
To free France of her friends the Nazis.

Convoy from DRANCY
The last convoy, N ° 77, of July 31, 1944

When the Americans forces approaches !...

Bravo France !

Archives

Document 9a:

Unconsciousness or cynicism
of a french state employee ?

Chapitre 9

Perla est arrêtée par un français,
8 jours après le débarquement des américains,
sur les plages de Normandie,
pour libérer la france de ses amis les nazis.

Déportée de DRANCY
par le dernier convoi, le N° 77, du 31 juillet 1944

Quand les américains approchent !...

Bravo la France !

Archives

Document 9a :
Inconscience ou cynisme
d'un fonctionnaire français ?

9A

34, RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE
75699 PARIS CEDEX 14
FAX. 01 53 25 63 36

TÉL. 01 53 25 63 04

SNCF
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

M. Guy-Wladimir ZANDT-ROBICHON
83 boulevard Voltaire
75011 PARIS

LE DIRECTEUR

Paris, le 28 AVR. 1998

Monsieur,

Que vous répondre après avoir entendu le récit de 'la souffrance d'un enfant innocent coupable d'être le fils d'une Polonaise', qui, comme vous le dites vous-même dans la cassette que vous avez jointe à la lettre adressée au président de la SNCF, 'ressent les repentances comme autant de gifles à sa mère et à lui' ?

Je comprends tout à fait la douleur d'un enfant privé de sa mère et qui ne découvre son visage qu'une fois devenu un homme, l'amertume d'un adolescent coupé de ses racines et élevé dans une autre religion. Aucun argument rationnel ne peut compenser la souffrance que vous avez ressentie et que, parce qu'elle demeure intacte 55 ans plus tard, vous voulez faire comprendre et partager à ceux qui n'ont pas vécu de tels drames et dont certains ignorent même qu'ils aient pu exister.

?! ... Quoi qu'il en soit, vous ne pouvez durablement faire grief à la France, qui est votre pays depuis ces 55 années, de ce qui est malheureusement arrivé et que personne ne pourra jamais effacer. Si, au bout du compte, la démocratie a triomphé, les événements actuels nous montrent, s'il en était besoin, que ni les sociétés ni les citoyens ne doivent relâcher leur vigilance. (1)

Je voudrais par ailleurs vous indiquer que nous avons pour règle de répondre à toutes les lettres que nous recevons, sauf, évidemment, aux lettres anonymes ou injurieuses, et mes services n'ont pu retrouver trace de vos précédents courriers, dont vous indiquez dans le dossier joint qu'ils sont restés sans réponse.

En vous exprimant toute ma compassion pour les blessures de l'enfant que l'âge d'homme n'a ni apaisées ni cicatrisées, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(1) France qui m'a été imposée par un acte (X) illégal !

Jean-Marie Gerbeaux

24799 / 2

CC

(A)

Nom : ZANDT

Prénoms : Perla

Date Naissance : 18.3.11

Lieu : Varsovie

Nationalité : polon.

Profession : couturière

Domicile : Lyon

8 I R. de Gabelay

C. IEA

C. I. val. jusqu' Lyon 7.44

CAMP DE DRANCY

24799 6150

Reçu de Mme ZANDT
Lerle
81 rue Rabelais
LYON

la somme de cinq cent francs

P.A. Lyon 500

Drancy, le 11 Juillet 1944.

Le Chef de la Police du Camp :

ARCHIVES DU CENTRE DE DOCUMENTATION
JUIVE CONTEMPORAINE
17, rue Geoffroy L'Asnier 75004 PARIS
Tél. : 01 42 77 44 72 - Fax : 01 48 87 12 50

mention de la source obligatoire pour toute utilisation

DOCUMENT : ~~Cahier~~ N° 153
Carnet de feuille
souche originale conservée au c. D.J.C

CONVOI N° 77 EN DATE DU 31 JUILLET 1944 x

Il nous a fallu reconstituer la liste 77,comme la liste 76. Le nombre des déportés était de 1300. Ce convoi 77 si important puisqu'il entraîne vers les chambres à gaz d'Auschwitz plus de 300 enfants de moins de 18 ans n'est pas mentionné dans l'étude de A. Rutkowski sur la déportation des Juifs de France. Et pourtant ce ne sont ni les témoignages,ni les documents qui manquent sur ce douloureux sujet.

De nombreuses familles: Zakia Chemla et ses 4 enfants,Robert 15,Huguette 13, Gilbert 10 et Georgette 4; les 5 enfants Holz,David 13,Joseph 12,Jacques 11, Miriam 9,Paul 6 et Emmanuel 4; Iama Korssia et ses 5 enfants,Gabrielle 15,Simone 9,Marcelle 8,Claude 5 et Elise 4; les 5enfants Sonnenblick,Myriam 11,Marthe 10, Jacques 7,Liliane 6 et Simone 4; ce ne sont que des exemples: on ne peut tous les citer.

Voici le témoignage de Kurt Schendel sur l'organisation de ce convoi par l'ignoble Brünner. Schendel était chef du service de liaison de l'UGIF avec la section anti-juive de la Gestapo. Nous avons relaté dans "Partout où ils seront" comment nous avons pu recueillir son témoignage dans l'affaire Barbie.(p.350 et s.)

> La tâche de Kurt Schendel était souvent dramatique, car il était en contact direct avec les deux maîtres d'œuvre de la solution finale en France, les SS Heinz Röthke, chef du service des Affaires juives de la Gestapo, et Aloïs Brunner, un des adjoints d'Eichmann. Brunner dirigeait un commando spécial chargé d'accélérer les arrestations et déportations et Röthke se réservait la partie plus administrative du travail. Quelle n'a pas été mon émotion lorsque j'ai découvert ce document du 31 août 1944 où Schendel retrace le pathétique entretien qu'il eut avec le SS-Hauptsturmführer Aloïs Brunner le jeudi 20 juillet 1944: (CCXXI-27)

WEISS	JACQUES	06 08 09	KISPEST
WEISS	JULIETTE	22 12 02	PARIS
WEISS	KALMAN	30 12 78	NITRA
WEISSERE	CHANA	10 01 08	VARSOVIE
WEISZ	HERMANN	01 02 00	SOLINIAS
WEITZENBAUM	MAX	07 07 13	WIEN
WEL	LUCIE	20 12 61	METZ
WESTREICH	MICHEL	24 02 40	METZ
WIENER	ROBERT	17 09 98	OURMENACH
WIETRZNIAK	PAULETTE	13 09 31	METZ
WIETRZNIAK	REGINE	16 05 33	METZ
WIESEL	JUSTIN	19 01 33	THIONVILLE
WIND	HENRI	29 04 07	PARIS
WINDMÜLLER	ALBERT	03 11 81	MUNSTER
WINDMUELLER	ELSE	02 01 91	WITTCH
WINTERBERG	RUDOLF	10 08 74	DEBREUIN
WITTMANN	GÉZA	25 10 03	ZILINA
WODOGIAG	LEON	29 12 21	PARIS
WOLFF	EMMI	23 06 99	DUDWEILER
WOLFF	GUSTEL	06 06 01	DUISBOURG
WOLFF	VANDOR	14 03 10	ARAD
WOLFF	VANDOR	31 03 05	ARAD
WOLMAN	MICHYM	14 09 04	ILZA
WOOG	CLAUDE	10 01 07	PARIS
YAHYA	EUGENIE	20 08 38	LILLE
YAKAR	BELLA	27 07 15	PARIS
YAKAR	JOSUE	15 08 82	ISTAMBOUL
YAKAR	ROBERT	25 06 11	PARIS
YENI	SALOMON	27 12 05	SALONIQUE
YERUCHALMI	BEHOR	25 03 97	RODES
ZAKS	SURA	06 06 03	PIOTRKOW
ZALMANSKI	MARIE	20 12 05	PARIS
ZANDT	PERLA	18 03 13	VARSOVIE

ZANVIL	PIERIL	10 05 98	JASSY
ZAVADIE	WALTER	30 09 89	SCHAUTENAUTRI
ZEGUERMAN	BERTHE	30 08 22	PARIS
ZEITOUN	MAURICE	23 01 98	LE CAIRE
ZEJCMAN	ABRAM	26 05 95	RADOM
ZERBIB	FARNIDA	14 10 01	SOUD AHRAS
ZERNEROVA	ELSA	22 06 74	VIENNE
ZILBER	SALOMON	20 01 04	SKAUDOIL
ZILBERMAN	BERCY	19 09 83	KAMICUL
ZIRAH	FELIX	05 08 92	TUNIS
ZISMAN	MAURICE	19 04 15	PARIS
ZISU	JOSEPH	24 09 87	ST NANES
ZIVY	FERNAND	19 02 91	NANCY
ZLASKINE	ELIEZER	19 08 89	JAFFA
ZLOTOGOURSKI	GEORGETTE	12 02 09	PARIS
ZOLOTNITZKY	SARA	17 11 98	GELGAVA
ZOLOTNITZKY	JACOB	02 04 98	LYESHIM
ZOUSSINE	VICTOR	08 12 18	ODESSA
ZUCKERMAN	FANNY	80	KONY
ZURESCO	LAZARE	30 07 93	ROMMICO VAL
ZYLBERBAUM	MOSES	03 11 03	LUBLIN
ZYLBERMAN	LEON	03 10 34	NANCY
ZYLBERMAN	SARAH	14 01 00	VARSOVIE
ZYLBERMANN	HENRI	17 10 33	NANCY
ZYLBERMANN	CLAUDE	07.12.35	NANCY
ZYLBERSTEIN	SYMA	10 05 04	KOLBIEL
ZYLBERMAN	GERMAINE	30 09 20	SIEDLEC
ZYSMAN	DAVID	06 10 19	VARSOVIE
ZYTANER	ELIZA	20 08 33	PARIS
ZYTANER	REBECCA	02 01 03	VARSOVIE
ZWEIGENTHAL	EMILE	30 12 85	GOEDING

Wladimir Zandt - Fils de Perla.
Journaliste - Conseil de Dirigeants d'entreprises
Ingénieur: études financées avec un crédit, pas avec la bourse de Pupille de la Nation...qui m'était dùe...

4 septembre 2000

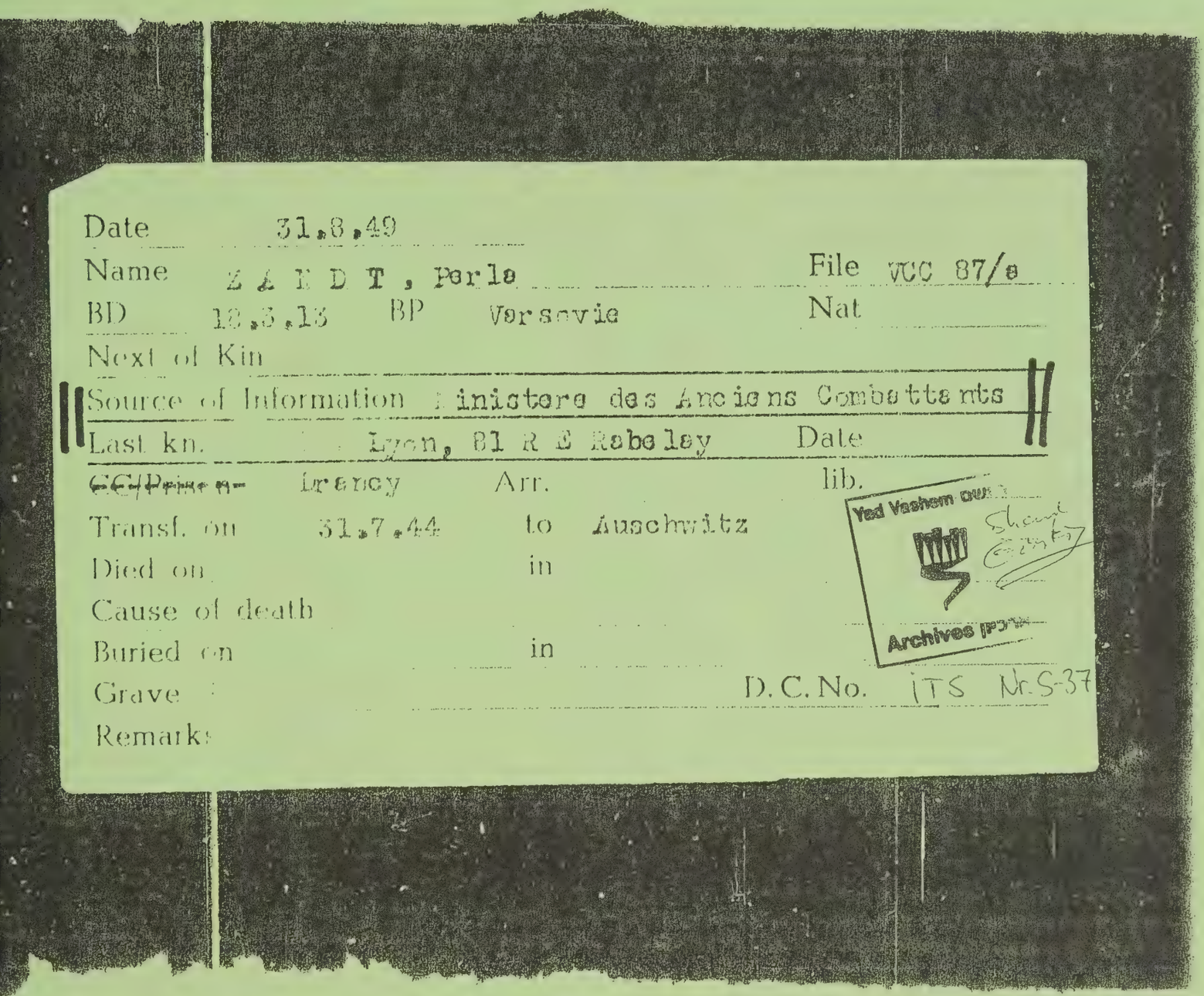

Date 31.8.49

Name Z A N D T , Perla File VCC 87/8

BD 12.3.13 BP Varsovie Nat

Next of Kin

Source of Information Ministere des Anciens Combattants

Last kn. Lyon, 81 R E Rebeley Date

~~CC/Prison~~ Drancy Arr. lib.

Transf. on 31.7.44 to Auschwitz

Died on in

Cause of death

Buried on in

Grave D.C. No. ITS Nr.S-37

Remarks

Yad Vashem Archives

Copie : pour information Messieurs Jacques Chirac et Lionel Jospin.

P.J. dossier résumé (fiches d'internement, carte de déporté) et les articles parus dans la presse américaine
Copie : Association des Enfants oubliés, victimes des persécutions antisémites de la seconde guerre mondiale

Tél.: 06 14 59 44 22 - Fax: 01 43 55 21 41 - 83 Boulevard Voltaire 75011 PARIS - wladimir.zandt@wanadoo.fr

SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES
INTERNATIONAL TRACING SERVICE
INTERNATIONALER SUCHDIENST

Notre Réf. / Our Ref. / Unser Az: T/D - 140 152

Votre Réf. / Your Ref. / Ihr Az: CD/NL No 138.838/SIR CD/NL No 138.808/SIR

Bad Arolsen, le 28 juillet 1999

EXTRAIT DE DOCUMENTS

Il est certifié par la présente que les indications suivantes sont conformes à celles des documents originaux en possession du Service International de Recherches et ne peuvent en aucun cas être modifiées par celui-ci.

EXCERPT FROM DOCUMENTS

It is hereby certified that the following indications are cited exactly as they are found in the documents in the possession of the International Tracing Service. It is not permitted for the International Tracing Service to change original entries.

DOKUMENTEN - AUSZUG

Es wird hiermit bestätigt, daß die folgenden Angaben den Unterlagen des Internationalen Suchdienstes originalgetreu entnommen sind. Der Internationale Suchdienst ist nicht berechtigt, Originaleintragungen zu ändern.

Nom / Name / Name: ZANDT -/-

Prénoms / First names / Vornamen: Perla -/-

Nationalité / Nationality / Staatsangehörigkeit: non indiquée -/-

Date de naissance / Date of birth / Geburtsdatum: 18.3.1913 -/-

Lieu de naissance / Place of birth / Geburtsort: Varsovie -/-

Religion / Religion / Religion: non indiquée -/-

Noms des parents / Parents' names / Namen der Eltern: non indiqués -/-

Profession / Profession / Beruf: non indiquée -/-

Dernière adresse connue / Last known residence / Zuletzt bekannter Wohnsitz: Lyon, 81 R E Rabelay -/-

Etat civil / Marital status / Familienstand: non indiqué -/-

Arrêté le / Arrested on / Verhaftet am: non indiqué -/-

à / in / in: non indiqué -/-

par / by / durch: non indiqué -/-

Emprisonné / Confined / Eingeliefert: au camp de Drancy -/-

No de détenu / Prisoner's No / Häftlingsnummer: non indiqué -/-

Le / On / Am: non indiqué -/-

venant de / coming from / von: non indiqué

par / by / durch: le « Befehlshaber der Sicherheitspolizei » en France -/-

Catégorie / Category / Kategorie: « Jüdin » -/-

Transféré / Transferred / Überstellt: le 31 juillet 1944 au camp de concentration d'Auschwitz -/-

Indications complémentaires / Further indications / Weitere Angaben: aucune -/-

Remarques du SIR / Remarks of the ITS / Bemerkungen des ITS: aucune -/-

Rico M. Maritz
Directeur adjoint

W. Jeck
pour les Archives

A.143.1

* Explication du SIR. * Explanation of the ITS * Erklärung des ITS

SGA
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
POUR L'ADMINISTRATION

DIRECTION DES STATUTS, DES PENSIONS ET DE LA RÉINSERTION SOCIALE

SOUS-DIRECTION
DES STATUTS
ET DES PENSIONS

Bureau
Des titres et statuts

B.P 552
14037 CAEN CEDEX

Tél. : 02.31.38.45.24
Télécopie : 02.31.38.45.84

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

CAEN, le 31 JUIL 2000

DÉCISION

portant ATTRIBUTION
du titre de DEPORTE POLITIQUE
(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948 modifiée)

Le secrétaire d'État à la défense chargé des anciens combattants,

Vu les articles L 286 et suivants et les articles R 327 et suivants du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre,

Vu l'avis de la commission nationale des déportés et internés politiques réunie le 22 juin 2000

Décide d'attribuer le titre de **DEPORTE POLITIQUE** à :

Madame ZANDT Perla

née le 18/3/1913 à Varsovie (Pologne) Décédée en déportation

Ayant-cause (Fils) : Monsieur Guy BOBYCHON
domicilié : 83 Bd Voltaire - 75011 PARIS-

Période d'internement prise en compte : du 3/7/1944 au 30/7/1944
Période de déportation prise en compte : du 31/7/1944 au 4/8/1944

Carte n° 2.1.01.36333

Pour le secrétaire d'État à la défense
chargé des anciens combattants,
le directeur des statuts, des pensions
et de la réinsertion sociale,

Xavier ROUBY

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° [redacted]

CARTE DE DEPORTE POLITIQUE

Délivrée par le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

TITULAIRE : ZANOT Perla

CARTE DELIVREE A UN AYANT CAUSE

Née le 18-3-1913 à Varsovie (Pologne)

Domicile : /

Interné du 3-7-1944 au 30-7-1944

Déporté du 31-7-1944 au 4-8-1944

Carte établie le 31 JUIL 2000

P/Le Secrétaire d'Etat

Le Titulaire,

X. RAUBY

DI de Paris

Carte délivrée, en qualité d'ayant cause, à :

NOM : BOBICHON

Prénoms : Guy

Adresse : 83 Bd Voltaire - 75011 PARIS

Degré de parenté avec le déporté : descendant (fils)

La présente carte, lorsqu'elle est délivrée au déporté lui-même, vaut autorisation du port de la médaille de la déportation et de l'internement.

juger

ÇAIS QUI LIVRAIENT LES JUIF

OSE

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

TÉLÉPH. : INVALIDES 25-60 — DIRECTION CENTRALE : 2 bis, AVENUE DE VILLARS • PARIS-VII• — C. C. P. PARIS 5659-8

SERVICE : ENFANCE
à rappeler Réparations Allemandes

Paris, le 18 Février 19 6

Monsieur et Madame BOBICION
MEIRON par MIREBEL

Monsieur, Madame,

Il résulte de l'examen de nos archives qu'en vertu des dispositions de la législation allemande du 29 Juin 1956 votre fils adoptif Wladimir ZANDT peut ~~vous intéresse~~ ~~pourrait~~ prétendre à réparations. (indépendamment de son adop légale par vous)

Sans doute avez-vous eu connaissance de ces dispositions et fait valoir ~~vos~~/~~leurs~~ droits.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que le délai pour la présentation formelle de la demande auprès des autorités compétentes expire le 31 Mars prochain.

Croyez, Monsieur, Madame, à nos meilleurs sentime

M. SCHIFFMANN.

CAMP DE DRANCY
94799 6150
Reçu de M. ZANDT Leïba
21 rue Rabelais
LYON
la somme de cinq cents francs
P.A. Lyon 500 F

Drancy, le 4 Juillet 1941
Le Chef de la Police du Camp :

N°631
JEUDI 11 NOVEMBRE 99
- 2 Kislev 5760

Actualité Juiv

28, rue Ligner 75020 Paris (face au 44, rue de Bagnolet)
Tél. : 01 43 71 14 14 - Fax. : 01 43 71 17 27 - email : A.J.Presse@wanadoo.fr

Où doit aller l'argent des spoliations ?

CC
S.T.O.
Nom : ZANDT
Prénoms : Leïba
Date Naissance : 18.3.13
Lieu : Varsovie
Nationalité : polon.
Profession : cordonnier
Domicile : Lyon
C. I. val. jusqu'

Chapter 10

How the french state employees are guilty of perjury
and false documents ?
-The social workers and the the services of the "French Justice « .

Archives

Documents 10a:

Proof of the forgery by the french state employees
Untill the july 16, 1999 ! 11 a-mp !

Document the 10b:

The adoption file of the WLADIMIR's adoptive Father ,
the PERLA'S Brother ! MORRIS

Documents 10c:

The terrible behavioral horror of the French state employees :
PERLA cannot reclaim hetb own child ! WLADIMIR !
If by magic, she returns from AUSCWITZ ! ! !

Documents 10d:

WLADIMIR is baptized under a false identity

Document the 10e:

False document produces by the family, on false administrative printed firm...
Because the company does not exist any more...
This family lives In Nice, having left heastily...his original region : LYON !
Why ?

Document 10f:

School exam, that allows Wladimir Zandt, to discover his false identity...at 14 years old !
The (false) adoption is granted only in 1958...when he is 18 years old !
Without consulting WLADIMIR !
The french state employees, give him a mortal blow!
He is only 14 years old!

Chapitre 10

Comment les fonctionnaires français
sont complices de faux témoignages et de faux documents ?

- les assistantes sociales,
- les services de la Justice "française".

Archives

Documents 10a :
preuve de falsification des fonctionnaires français

Document le 10b :
le dossier d'adoption du père adoptif de WLADIMIR,
son oncle maternel, MORRIS !

Documents 10c :
l'horreur comportementale des fonctionnaires français :
PERLA ne peut " réclamer " son Fils,
si elle revient, par miracle, d'AUSCHWITZ !

Documents 10d :
WLADIMIR est baptisé sous une fausse identité

Document 10e :
faux document produit par la famille, sur faux imprimé administratif,
puisque l'entreprise n'existe plus...

cette famille habite Nice, ayant fui la région lyonnaise ! Fuite ?

Document 10f :
examen scolaire, qui permet à Wladimir Zandt, de découvrir sa fausse identité...
puisque l'adoption plénière n'est accordée qu'en 1958...
Les fonctionnaires français lui donnent un coup mortel ! Il n'a que 14 ans !

L'affaire Finaly.

Jacob Kaplan

28 janvier 2000 :

l'affaire Wladimir Zandt

cerf

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS
O. S. E.

DIRECTIONS :
— FRANCE : 57, Rue Spontini — PARIS —
SUISSE : 11, Rue du Mont-Blanc, GENÈVE
ANGLETERRE : 169, Stamford Hill, LONDON
U. S. A. : 34, West 40th Street, NEW-YORK

DIRECTION RÉGIONALE de LYON
78, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 78
Téléphone : Franklin 81-29
— Adresse Télégraphique : LYOSE Lyon —

25 Brd des Belges
N° 4584

Lyon, le 3 Octobre 1946

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS
Secrétariat aux Affaires Sociales
de l'Enfance
62 Rue Spontini
PARIS I6°

A cette date la mère adoptive est enceinte de 8 mois !

Concerne: ZANDT Wladimir

Chers Amis,

Nous nous excusons de ne répondre qu'aujourd'hui à vo lettre du 11 Septembre.

Pour ce qui est des papiers de l'enfant, acte de nais ce en double exemplaire a été transmis le 20 Mai au Regroupement Familial. La Préfecture du Rhône ne nous a pas encore fait parve nir l'acte de déportation de la mère.

Melle LEVAILLANT a rendu visite ces jours à la famill BOBICHON. Ces derniers lui ont fait part de ce que la famille de Wladimir n'aurait pas été retrouvée aux Etats-Unis, mais que par contre, il aurait un oncle ou une tante à PARIS, vivant dans un milieu peu recommandable.

Honteux.

L'enfant resterait donc chez Mr et Mme BOBICHON. Nous avons donc fait déposer à la Justice de Paix de MONTLUEL (Ain) une demande de réunion de Conseil de Famille afin de nommer un tuteur au petit ZANDT. Cette réunion aura lieu le I8/IO et se composera des membres suivants :

- Tuteur : Melle VIDAL FONCTIONNAIRE !
- S.Tuteur : Mr BOBICHON
- Membres du Conseil de Famille : Melles VOMUS
  LEVAILLANT
  KAHN
  ROTTER

Fonctionnaire rencontrée

DONC PRODUCTION D'UN FAUX EN ECRITURE !

VOIR TRIBUNAL PENAL !

VOIR PAGE SUIVANTE...

Veuillez croire, Chers Amis, en nos sentiments les meilleurs.

Denise VOMUS

D. Vomus

Vomus

11 Avril

6.

Conc. Zandt Wlademir

Madame Rivière
Présidente de l'Aide aux Mères de la Loire
a.b.s.f Aide aux Mères"
12,rue Chomel
P a r i s .

Madame,

Nous avons l'honneur de vous donner ci-après l'adresse de l'oncle du petit Wlademir en Amérique.

Mr. Morris Sand
35 Arden Str. N.Y. 34

Voir lettre de mon oncle datée du 1945 !

L'oncle du petit a fait toutes les démarches nécessaires pour le faire venir en Amérique et nous demandons en ce moment son visa.

Nous vous présentons, Madame, nos salutations très distinguées.

RF

Note remise à Mme Rivière à la veille de son départ pour l'Amérique

104

104

10B

File this return with Collector of Internal Revenue on or before March 15, 1945. Any balance of tax due (item 8, below) must be paid in full with return. See separate Instructions for filling out return.

Page

FORM 1040
Treasury Department
Internal Revenue Service

U. S. INDIVIDUAL INCOME TAX RETURN
FOR CALENDAR YEAR 1944

1944

or fiscal year beginning _____, 1944, and ending _____, 1945

Do not write in these spaces

File Code

Serial No.

District

(Cashier's Stamp)

EMPLOYEES.—Instead of this form, you may use your Withholding Receipt, Form W–2 (Rev.), as your return, if your total income was less than $5,000, consisting wholly of wages shown on Withholding Receipts or of such wages and not more than $100 of other wages, dividends, and interest.

NAME MORRIS SAND
(PLEASE PRINT. If this return is for a husband and wife, use both first names)

ADDRESS 35 ARDEN ST.
(PLEASE PRINT. Street and number or rural route)

N.Y.C. 34.
(City or town, postal zone number) (State)

Social Security No. (if any) _____

Your Exemptions

1. List your own name. If married and your wife (or husband) had no income, or if this is a joint return of husband and wife, list name of yo wife (or husband). List names of other close relatives with 1944 incomes of less than $500 who received more than one-half of their support from If this is a joint return of husband and wife, list dependent relatives of both.

NAME (Please print)	Relationship	NAME (Please print)	Relationship
Your name MORRIS SAND	x x x x x x x x x		
EMMA "	WIFE		
MICHAEL "	SON		
CAROLYN "	daughter		

Your Income

2. Enter your total wages, salaries, bonuses, commissions, and other compensation received in 1944, BEFORE PAY-ROLL DEDUCTIONS for taxes, insurance, bonds, etc. Members of armed forces and persons claiming traveling or reimbursed expenses, see Instruction 2.

PRINT EMPLOYER'S NAME	WHERE EMPLOYED (CITY AND STATE)	AMOUNT
KORET INC	33 E 33 ST N.Y.C.	$ 4036 00

3. Enter here the total amount of your dividends and interest (including interest from Government obligations unless wholly exempt from taxation) — Enter total here → $ 4036

4. If you received any other income, give details on page 3 and enter the total here — 325 00

5. Add amounts in items 2, 3, and 4, and enter the total here — $ 3711

If item 5 includes income of both husband and wife, show husband's income here, $_____; wife's income here, $_____

How to Figure Your Tax

IF YOUR INCOME WAS LESS THAN $5,000.—You may find your tax in the tax table on page 2. This table, which is provided by law, is based the same tax rates as are used in the Tax Computation on page 4. The table automatically allows about 10 percent of your total income for charit contributions, interest, taxes, casualty losses, medical expenses, and miscellaneous expenses. If your expenditures and losses of these classes am to more than 10 percent, it will usually be to your advantage to itemize them and compute your tax on page 4.

IF YOUR INCOME WAS $5,000 OR MORE.—Disregard the tax table and compute your tax on page 4. You may either take a standard deduct of $500 or itemize your deductions, whichever is to your advantage.

HUSBAND AND WIFE.—If husband and wife file separate returns, and one itemizes deductions, the other must also itemize deductions.

Tax Due or Refund

6. Enter your tax from table on page 2, or from line 15, page 4 — $ 356

7. How much have you paid on your 1944 income tax?

(A) By withholding from your wages (Attach Withholding Receipts, Form W–2) — $ 420 93

(B) By payments on 1944 Declaration of Estimated Tax _____

Enter total here → 420 93

8. If your tax (item 6) is larger than payments (item 7), enter BALANCE OF TAX DUE here — $ _____

9. If your payments (item 7) are larger than your tax (item 6), enter the OVERPAYMENT here — $ 64 93

Check (✓) whether you want this overpayment: Refunded to you ☐; or Credited on your 1945 estimated tax ☐

If you filed a return for a prior year, what was the latest year? 1943

To which Collector's office was it sent? CUSTOM HOUSE

To which Collector's office did you pay amount claimed in item 7 (B), above? SAME

Is your wife (or husband) making a separate return for 1944? NO ("Yes" or "N

If "Yes," write below:

Name of wife (or husband) _____

Collector's office to which sent _____

I declare under the penalties of perjury that this return (including any accompanying schedules and statements) has been examined by me and to the be my knowledge and belief is a true, correct, and complete return.

(Signature of person (other than taxpayer or agent) preparing return) _____ (Date) _____

(Name of firm or employer, if any) _____

Morris Sand
(Signature of taxpayer) _____ (Date)

(If this is a joint return of husband and wife, it must be signed by both)

(SEE TAX TABLE BELOW)

16—41002-4

File this return with Collector of Internal Revenue on or before March 15, 1945. Any balance of tax due (item 8, below) must be paid in full with return. See separate Instructions for filling out return.

Page 1

FORM 1040
Treasury Department
Internal Revenue Service

U. S. INDIVIDUAL INCOME TAX RETURN
FOR CALENDAR YEAR 1944

1944

or fiscal year beginning _____, 1944, and ending _____, 1945

Do not write in these spac

File Code

Serial No.

District

(Cashier's Stamp)

EMPLOYEES.—Instead of this form, you may use your Withholding Receipt, Form W-2 (Rev.), as your return, if your total income was less than $5,000, consisting wholly of wages shown on Withholding Receipts or of such wages and not more than $100 of other wages, dividends, and interest.

NAME Joseph & Rosa Erbesfield
(PLEASE PRINT. If this return is for a husband and wife, use both first names)

ADDRESS T/A Newton Department Store
(PLEASE PRINT. Street and number or rural route)

Newton, N.C.
(City or town, postal zone number) (State)

Social Security No. (if any) _____

Your Exemptions

1. List your own name. If married and your wife (or husband) had no income, or if this is a joint return of husband and wife, list name of yo wife (or husband). List names of other close relatives with 1944 incomes of less than $500 who received more than one-half of their support from y If this is a joint return of husband and wife, list dependent relatives of both.

NAME (Please print)	Relationship	NAME (Please print)	Relationship
Your name Joesph Erbesfield	x x x x x x x x x		
Rosa Erbesfield	wife		

Your Income

2. Enter your total wages, salaries, bonuses, commissions, and other compensation received in 1944, BEFORE PAY-ROLL DEDUCTIONS for taxes, du insurance, bonds, etc. Members of armed forces and persons claiming traveling or reimbursed expenses, see Instruction 2.

PRINT EMPLOYER'S NAME	WHERE EMPLOYED (CITY AND STATE)	AMOUNT	
		$	

Enter total here → $ _____

3. Enter here the total amount of your dividends and interest (including interest from Government obligations unless wholly exempt from taxation) _____ 629 (
4. If you received any other income, give details on page 3 and enter the total here _____ 5701 (
5. Add amounts in items 2, 3, and 4, and enter the total here _____ $ 6330 (

If item 5 includes income of both husband and wife, show husband's income here, $ 5701.69 ; wife's income here, $ 629.00

How to Figure Your Tax

IF YOUR INCOME WAS LESS THAN $5,000.—You may find your tax in the tax table on page 2. This table, which is provided by law, is based the same tax rates as are used in the Tax Computation on page 4. The table automatically allows about 10 percent of your total income for charit contributions, interest, taxes, casualty losses, medical expenses, and miscellaneous expenses. If your expenditures and losses of these classes amo to more than 10 percent, it will usually be to your advantage to itemize them and compute your tax on page 4.

IF YOUR INCOME WAS $5,000 OR MORE.—Disregard the tax table and compute your tax on page 4. You may either take a standard deduc of $500 or itemize your deductions, whichever is to your advantage.

HUSBAND AND WIFE.—If husband and wife file separate returns, and one itemizes deductions, the other must also itemize deductions.

Tax Due or Refund

6. Enter your tax from table on page 2, or from line 15, page 4 _____ $ 880
7. How much have you paid on your 1944 income tax?
   (A) By withholding from your wages (Attach Withholding Receipts, Form W-2) $ _____
   (B) By payments on 1944 Declaration of Estimated Tax 370 50
   Enter total here → 370
8. If your tax (item 6) is larger than payments (item 7), enter BALANCE OF TAX DUE here _____ $ 510
9. If your payments (item 7) are larger than your tax (item 6), enter the OVERPAYMENT here _____ $ _____

Check (✓) whether you want this overpayment: Refunded to you ☐; or Credited on your 1945 estimated tax ☐

If you filed a return for a prior year, what was the latest year? 1943

To which Collector's office was it sent? Greensboro, N.C.

To which Collector's office did you pay amount claimed in item 7 (B), above? _____

Is your wife (or husband) making a separate return for 1944? No
If "Yes," write below: ("Yes" or "N
Name of wife (or husband) _____

Collector's office to which sent _____

I declare under the penalties of perjury that this return (including any accompanying schedules and statements) has been examined by me and to the be my knowledge and belief is a true, correct, and complete return.

_____ 1944 Joseph Erbesfield _____
(Signature of person (other than taxpayer or agent) preparing return) (Date) (Signature of taxpayer) (Date)

_____ _____
(Name of firm or employer, if any) (If this is a joint return of husband and wife, it must be signed by both)

(SEE TAX TABLE BELOW)

16—41002-

Joseph and Rosa Erbesfield
T/A Newton Department Store
Newton, N.C.
Profit and Loss Statement
December 31, 1944

Total Sales		$ 76,246.3
Inventory at beginning, Jany. 1, 1944	$ 7,607.11	
Merchandise Bought	59,763.08	
Labor	5,559.81	
Material and Supplies	135.76	
Freight	812.72	
Misc.	176.06	
Water	3.00	
Delivery	120.00	
Insurance	329.64	
Town and County Taxes	190.37	
Gas	10.56	
Misc.	3.75	
State	160.89	
Telephone and Telegraph	114.00	
Lights	344.75	
Fuel	56.82	
Postage	233.00	
Rent	1,507.20	
Repair	92.85	
Travel	260.00	
Legal	72.50	
Depreciation	399.50	
Less inventory at end, Dec. 31, 1944	8,107.74	
Total		69,845.63
Net Profit		6,400.69

DEPRECIATION SCHEDULE

1941 Oldsmobile	1,358.00	25%	$339.50
Store Fixtures	600.00	10%	60.00
Total Depreciation for year			$399.50

N.Y. Oct 8-1975

Mr E. Ehrlich
5 Rue Bernardines
Chauny France

Zand Wladimir
comm par Juliette Vida
de St. Etienne

Dear Mr Ehrlich

Thank you for your letter of Aug 30 in which you write me about Vladimir Zandt my nephew I am grateful to you and your organizat for the fine and noble work you are doing.

I am also thankful to Mr Babidon for his kin to Didi, although I have never seen Didi.

My wife and I feel that Didi would be very ha in our home, he will be brought up with othe children, we have a girl 9 years old and boy 20 mon old, while it true we are not very rich, neithe are we poor and it would receive the same a his cousins and he would be treated the same a our own children, My wife and I feel this would be the way his mother would want us to do.

We fully realize the difficulty of the job we ar undertaking and we will do it gladly. We assume the child is too young to decide himself. ~~he~~ ~~mos~~

We have not inquired what the possibilities

are of bringing a child from France to America
are, we assume it is very difficult, but we
have heard of transports of children that have
arrived in America from overseas, now we
have given you our opinion, we would like
to hear from your organization what are our ch
can we have him?

Please excuse the fact that we write you
in English, it is because we are not able to get
an accurate translation in to French, we
thank you for your good deeds, we are

Very sincerely yours
Mr & Mrs Morris Lan
35 Arden St
N.Y.C. 34 N

KORET HANDBAGS 33 E. 33 STREET NEW YORK

October 23,1945

Consul General
U.S. Consulate
Lyon, France

Dear Sir:

This is to state that MORRIS SAND has been employed with Koret, Inc. at the above address since 1930, a total of 15 years. He is steadily employed as a Working Supervisor at a salary averaging $70 per week.

Very truly yours,

KORET, INC.

Mary M. Dooley

Mary M. Dooley
PERSONNEL DEPARTMENT

PAY YOUR BILLS WITH MONEY ORDERS

WAR BONDS ON SALE AT POST OFFICES

United States Post Office

DIVISION OF MONEY ORDERS
NEW YORK 1, N. Y.

IN REPLYING PLEASE REFER TO INITIALS AND DATE

MOD - 1j

TELEPHONE PENN. 6-7700
EXTENSION 861

Postal Savings

October 29, 1945.

TO WHOM IT MAY CONCERN:

This is to certify that Morris Sand holds Postal Savings account No. 10353 at Inwood Station of this office, on which there is a balance to date of $ 500.00.

This account was opened on December 23, 1944.

Postal Savings System
OCT 29 1945
NEW YORK, N. Y.

Albert Goldman

Postmaster.

Form

The Prudential

INSURANCE COMPANY OF AMERICA

HOME OFFICE: NEWARK, N. J.

IN RE

A J. CONRAD SCHEIDER, SUPERINTENDENT 12
BROADWAY INWOOD BUILDING 4947 BROADWAY
LORRAINE 7-1696-1697 NEW YORK 34, N. Y.

October 30, 1945

To whom it may concern:

Please be informed that Morris Sand is insured with this company under policy number 10375343 in the amount of $1000, policy issued November 1, 1938, with premiums paid to November 1, 1945.

Yours very truly,

WAS:DA

Act'g. Supt.

N° d'inscription : 32/

PARIS, le 22 Juin 1945.

Z A N D T Vladimir : né le 20/12/1940 à Elne (Pyr.Or.)
nationalité : français

ADRESSE ACTUELLE : C/O Mr. & Mme BOBICHON,
à NERONDE (Ain)

Père : inconnu
mère : déportée Mai 1942

PARENTS A L'ETRANGER :

Oncle : Mr. Morris SAND, 55 Arden Str? N.Y.

PAPIERS D'EMIGRATION :

Affidavit (2 copies) Income Tax (2 copies) documents délivrés par Morris SAND (citoyen américain) - revenu annuel : 3.500 $
Capital : 2.675 $

2ème affidavit (2 copies) Income Tax return (2 copies) délivrés par Joseph Erhelfeld (grand oncle) (Ét. américain)

Revenu annuel : 5.000 $
Capital : 20.000.00 (femme)

DOCUMENTS PERSONNELS :

2 actes de naissance

RESIDENCES SUCCESSIVES DU CANDIDAT :

New York ce 4 Novembre 1945

Cher Monsieur Ehrlich,

Comme je vous l'avais écris le mois
dernier je vous envoie les papiers nécessaires
que vous voudrez bien donner au Consul
Américain pour avoir le visa de Vladimir
Zaudt. Quand vous aurez le visa, je
ferai le nécessaire pour le prix du
voyage. Je ferai le nécessaire pour un
autre affidavit: Celui de mon oncle, au
cas où ma situation financière ne
serait pas assez forte. Les autres papiers
suivront bientôt.
Je vous remercie pour votre bonté.
Je me rapellerai toujours les bienfaits
de votre organisation.

Sincerement
M. Sand

Remis au Consulat américain le 29/1/19

Z A N D T Vladimir

Sous surveillance de l'"OSE", 62, rue Spontini, PARIS

française

ELNE (Pyrénées-Orientales) 20/12/19

écolier Mère déportée, seul en France, doit rejoindre famille aux U.S.A.

célibataire

Oncle : (citoyen américain)
Mr. Morris SAND, 35 Arden Str. - N.Y.

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS "OSE"
62, rue Spontini, 62 - PARIS (16e)

A charge des parents aux U.S.A.

Passeport français

français

10 C

RAPPORT SUR LA FAMILLE BOBICHON

Couple très sympathique jouissant d'une belle aisance et de sentiments nettement plutosémites.
Il a recueilli en Août 1945 l'enfant Wladimir ZANDT né au Camp d'ELME de père inconnu et d'une mère polonaise qui fut affeinte avant sa déportation en Mai 1943 de troubles mentaux ayant nécessité un internement dans un asile d'aliénés.
Le petit Wladimir avait un très mauvais état général et on désespérait de l'élever lorsqu'il fut confié à la famille BOBICHON par l'AIDE AUX MERES qui laissa entrevoir que la garde de cet enfant lui serait laissée dans le cas où la mère viendrait le réclamer.
A force de soins éclairés et appropriés, le petit Wladimir se trouve à présent en bien meilleure santé, malgré des troubles digestifs encore fréquents et un état nerveux qui fait qu'il n'est pas en état de supporter actuellement sans accidents un changement de milieu
Il serait désirable qu'il soit fait part à la famille d'Amérique de cet état de choses afin qu'une décision soit prise en connaissance de cause pour assurer à l'enfant dont l'hérédité psychique sembel lourde, santé et vie sans trop de grands heurts.

(2)

F.L.

(1) APRES SON EVENTUEL RETOUR D'AUSCHWITZ, LA DI LA FRANCE L'A PLACÉE, CONVOI SNCF 77 DU 31 JUILET 1944, ARRETEE A LYON, LE 13 JUIN 1944, EN ZONE "LIBRE" ! PAR UN FRANÇAIS!

(2) DELATION

REGROUPEMENT FAMILIAL
N/Réf:LL/AB 8282

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS "OSE"
78. rue de l'Hôtel de Ville
L Y O N - Rhône -

I2 Mars 6

A l'attention de Melle D. VORMUS. (1)

Conc: ZANDT Wladimir.

Chère Amie,

Notre service du fichier vous avait demandé en date du Ier Février de lui adresser deux photos du jeune Wladimir Zandt actuellement en placement chez Mr et Mme Bobichon à Néronde dans l'Ain.

Or, nous avons omis de vous donner quelques explications complémentaires au sujet de cet enfant. Ce dernier né à Elne (B.D.) en I940 de père inconnu a été placé à la déportation de sa mère en Mai I944 à l'Aide aux Mères à St Etienne. En Juillet 45, la famille Bobichon le prit en charge et s'est fortement attachée à lui. Cette famille, riches industriels, voudrait adopter le jeune Wladimir, mai celui-ci est réclamé par des oncles aux U.S.A. (frères de sa mère) et malgré que nous leur ayons fait savoir que leur je ne neveu se trouvait placé dans d'excellentes conditions, ils insistent pour son départ aux Etats-Unis. Ce désir étan légitime nous y accédons.

Nous vous prions donc de bien vouloir contacter, avec ménagement, la famille Bobichon et commencer les démarches en vue de l'obtention du passeport et visa de sortie d l'enfant. La mère étant d'origine polonaise nous ne savons pas si l'enfant a été déclaré Français à sa naissance (2) N'ommettez pas de nous adresser deux exemplaires de l'acte de naissance de Wladimir et 4 photos de face, fond clair, format 7 x 7.

(1) RENCONTREE EN 2000 !

(2) Polonais - Catholique !

11 Avril

Conc. Zandt Wlademir

Madame Rivière
Présidente de l'Aide aux Mères
de la Loire
s.b.s." Aide aux Mères"
12,rue Chomel
P a r i s .

Madame,

Nous avons l'honneur de vous donner ci-après l'adresse de l'oncle du petit Wlademir en Amérique.

Mr. Morris Sand
35 Arden Str. N.Y. 34

L'oncle du petit a fait toutes les démarches nécessaires pour le faire venir en Amérique et nous demandons en ce moment son visa.

Nous vous présentons,Madame,nos salutations très distinguées

RF

Note remise à Mme Rivière
à la veille de son départ
pour l'Amérique

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS
O. S. E.

DIRECTIONS :
— FRANCE : 62, Rue Spontini — PARIS —
SUISSE : 11, Rue du Mont-Blanc, GENÈVE
ANGLETERRE : 109, Stamford Hill, LONDON
U. S. A. : 24, West 40th Street, NEW-YORK

DIRECTION RÉGIONALE de LYON
78, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 78
Téléphone : Franklin 81-29
— Adresse Télégraphique : LYOSE Lyon —

25 Brd des Belges
N° 4584

Lyon, le 3 Octobre 1946

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS
Secrétariat aux Affaires Sociale
de l'Enfance
62 Rue Spontini
PARIS 16°

Concerne: ZANDT Wladimir

Chers Amis,

Nous nous excusons de ne répondre qu'aujourd'hui à lettre du 11 Septembre.

Pour ce qui est des papiers de l'enfant, acte de na ce en double exemplaire a été transmis le 20 Mai au Regroupeme Familial. La Préfecture du Rhône ne nous a pas encore fait parv nir l'acte de déportation de la mère.

Melle LEVAILLANT a rendu visite ces jours à la famil BOBICHON. Ces derniers lui ont fait part de ce que la famille d Wladimir n'aurait pas été retrouvée aux Etats-Unis, mais que pa contre, il aurait un oncle ou une tante à PARIS, vivant dans un milieu peu recommandable.

L'enfant resterait donc chez Mr et Mme BOBICHON. Nou avons donc fait déposer à la Justice de Paix de MONTLUEL (Ain) une demande de réunion de Conseil de Famille afin de nommer un tuteur au petit ZANDT. Cette réunion aura lieu le 18/10 et se composera des membres suivants :

- Tuteur : Melle VIDAL
- S.Tuteur : Mr BOBICHON
- Membres du Conseil de Famille : Melles VORMUS
  LEVAILLANT
  KAHN
  ROTTER

Veuillez croire, Chers Amis, en nos sentiments les meilleurs.

Denise VORMUS

D. Vormus

10 D

ORGANISME DESTINATAIRE
(Désignation et adresse)

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉTAT CIVIL

dressée en application du décret du 26 septembre 1953 et de l'arrêté du 26 octobre 1953.

IMP. DU MIDI - PERPIGNAN 8147

Timbre imprimé ou cachet de l'organisme certificateur

MAIRIE DE L'ELNE (Pyrénées-Orientales)

NOTA. — A la demande de l'intéressé, il peut être établi soit une fiche séparée pour chaque membre de la famille (fiche individuelle), soit une fiche collective (fiche familiale). Pour valoir certificat de vie, de célibat, de non-remariage, de non-divorce, la ou les mentions *non décédé, non marié, non remarié, non divorcé* devront, selon les cas, figurer expressément dans la marge en face des prénoms de la personne intéressée.

Enfant naturel de Sala Zandt recueilli par nos soins Mr et Mme Bobichon Henri dont tuteur.

NOM (1) : ZANDT
(Nom de jeune fille pour les femmes mariées ou veuves).

Epouse ou veuve de (2) : _____
(Nom du mari).

Prénoms : WLADIMIR
(Au complet dans l'ordre de l'état civil).

né le : 30 Décembre 1940
(Le mois doit être inscrit en toutes lettres).

à ELNE PO
(Commune et département. Pour Paris et Lyon, indiquer l'arrondissement).

de Perle ZANDT
(Nom et prénoms du père).

et de _____
(Nom et prénoms de la mère).

(1) En lettres capitales.
(2) Rayer la mention inutile.

En application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 40.000 à 400.000 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

Certifié conforme aux pièces présentées.

Nom du préposé :

Signature :

MAIRIE D'ELNE (Pyrénées-Orientales)

Je soussigné Bobichon Henri
(Nom, prénoms)

certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur la présente fiche.

A Nice, le 22/5/54

Signature

DIOCÈSE de BELLEY

PAROISSE de ~~MIRIBEL~~ Peyrou (Ain)

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE BAPTÊME

L'an 1947

le 4 du mois de Mai

× a été baptisé Guy Wladimir Lanat

× (Guy Bobichon)

né le 30 Décembre 1940

Père :

Mère : Carla Lanat

Parrain : Aimé Jalade

Marraine : Odette Forcet

PAROISSE DE MIRIBEL (Ain) DIOCÈSE DE BELLEY

MIRIBEL (Ain), le 10 Octobre 1949

Le Curé de Miribel et Peyrou

(AP)

Le pape Jean-Paul II.

condamnable ?

OUVRIR LES ARCHIVES

Jean-Paul II veut-il *"purifier notre mémoire"*, comme il a voulu purifier les lieux les plus significatifs de la Shoa en transformant le camp d'Auschwitz en un vaste lieu de culte, et surtout en détruisant irrémédiablement la pièce à conviction majeure qu'était l'ancien dépôt de gaz Zyclon B d'Auschwitz et en le transformant en monastère de carmélites. Etait-ce pour y *"purifier notre mémoire" ?*

Nous, "les enfants", nous refusons les huis clos de ces examens de conscience si habilement orientés. Nous, les enfants, nous dénions toute valeur de vérité à ces documents-là ! Ce sont des faux !

Aucun examen de conscience ne pourra être mené à bien en toute vérité sans l'ouverture des archives du Vatican relatives à toute cette période-là. Nos consciences l'exigent.

Jean-Paul II voudrait-il aussi nous voir oublier d'autres effroyables ténèbres, dans lesquels nous avons été entraînés par le plus haut magistère de l'Eglise lui-même ?

En 1933, *"il fallait que ce fut du Vatican que les nazis obtinsent leur première grande légitimation internationale"*. H. Böll.

Cette reconnaissance internationale jeta des millions de consciences dans les pires ténèbres et brisa dès l'origine toute résistance organisée au nazisme. Ce concordat lia et paralysa tant d'"enfants" allemands par l'obligation d'un serment d'obéissance absolue au Fürher.

Hitler ne s'y était d'ailleurs pas trompé. D'après le procès-verbal de la réunion de cabinet du 14 juillet 1933, il écarta toute discussion de détails à propos du concordat avec le Vatican.

"Hitler a exprimé l'opinion qu'on doit seulement le considérer comme une grande réussite. Le concordat a donné une chance que Berning. (2)

A l'occasion de la ratification du concordat, en septembre 1933, le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Vatican, fit parvenir au chargé d'affaires allemand une note qui précisait l'attitude de l'Eglise : *"Le Saint-Siège saisit cette occasion pour ajouter un mot en faveur des catholiques allemands qui sont eux-mêmes passés du judaïsme à la religion chrétienne..."* (3)

Sans doute est-ce cette profonde façon de voir qui a permis de justifier l'aryanisation de tant d'enfants juifs en bas âge à travers toute l'Europe, dès 1933. Baptisés dans l'Eglise catholique sous un faux nom, sous prétexte de leur sauver la vie, des milliers d'enfants furent ainsi définitivement arrachés à leur milieu, séparés à jamais de leurs proches, privés de leur vrai héritage spirituel, le judaïsme.

Il suffit de lire le courrier des lecteurs de nombreuses revues juives pour entendre les appels de tant de familles qui les recherchent, aujourd'hui encore, à travers toute l'Europe.

Mais comment pourraient-ils répondre puisqu'ils ignorent leur vrai nom, et qu'ils étaient trop jeunes à l'époque de leur baptême pour pouvoir s'en souvenir seuls. Il y avait ainsi une liste d'environ 2 000 noms à l'archevêché de Malines-Bruxelles, que le cardinal Van Roy refusa catégoriquement de rendre aux responsables juifs de l'époque. Et combien d'autres listes de ce type sont-elles ainsi restées secrètes et ignorées à travers toute l'Europe ? Comme le petit Simon Mortara de Bologne, petit enfant juif secrètement baptisé (4) en bas âge et définitivement arraché à sa famille le 23 juin 1858 par la police papale, ces milliers d'enfants restent privés de leur véritable héritage familial autant que spirituel.

FAUSSE PURIFICATION

Voilà ce dont nous devrions nous souvenir à l'approche du jubilé de l'an 2000 !

Et comment oublier aussi qu'au moment où le concordat imposait

10E

E
16.3

ETABLISSEMENTS

BOBICHON ET Cie

S. A. R. L. CAPITAL 300.000 Frs

CARTONNAGE PHOTOGRAPHIQUE
IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE
TIMBRAGE — TAILLE DOUCE

A NEYRON par Miribel (Ain)

Téléphone n° 6
C. C. P. Lyon 2078-06

R. P. Ain
R. C. Trévoux B. 6

Réf. n°

le 15 Mars 1948

S. A. S. E. E. S/AF.

O. S. E.
62, Rue Spontini
Paris 16e

Messieurs,

En réponse à votre honorée du 12 courant, je vous prie de préciser que l'affaire du petit Zandt est en voie de légitimation ou d'adoption, vous pourrez donc annuler l'inscription de l'inté

Comptant sur votre obligeance je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations respectueuses.

J. Bobichon

10F

ACADÉMIE DE NICE
INSPECTION ACADÉMIQUE DES ALPES-MARITIMES

ATTESTATION DE DIPLÔME

Quartier les Iscles des Arboras
Avenue Emmanuel Pontremoli
B.P. 3041
06201 NICE cedex 3

tel : (04) 93.72.63.00

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

Bureau des Examens

Affaire suivie par : jean Pierre ATTRÉE
Tel : (04) 93.72.63.08

Nice, 09/03/1998

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale

CERTIFIE que

M. ZANDT Wladimir dit **BOBICHON Guy**
Né(e) le : **30/12/1940** à **ELNE (66)**
a été définitivement reçu (e) à l'examen :
CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES
Session : 1954

L'Inspecteur d'Académie

Pour l'Inspecteur d'Académie
et par délégation
Le Chef de Division

N. LEDORE